

# La flûte

VOLUME 70, N° 1, ÉTÉ 2014

FRATERNITÉ DES POLICIERS ET POLIÉRIÈRES DE MONTRÉAL

▶ MANIFESTATION DE LA COALITION DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## La Fraternité assure l'organisation et la plus forte participation



PHOTO MATHIEU WAGNER

*Nous protégeons  
ceux et celles qui protègent les autres*

20<sup>e</sup> édition

# Fête champêtre

Le samedi 5 juillet 2014 • 10 h à 16 h 30 • Parc Angrignon de Montréal

du plaisir à profusion!

Tours de poney et de calèche • Spectacle • Maquilleurs  
Jeux gonflables géants • Gâteries et rafraîchissements • Euro Bungy  
Prix de présence pour les enfants!

## ATTENTION !

Stationnement gratuit déplacé  
au CEGEP André-Laurendeau,  
1111, rue Lapierre à LaSalle.  
Navette gratuite sur les lieux.

Billets disponibles auprès de votre représentant syndical dès le 2 juin 2014  
Renseignements: Chantal Hénault ou Michel Caza, 514 527-4161



Fraternité des  
policiers et policières  
de Montréal



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

Journée organisée en collaboration avec la

Président

**Yves Francoeur**

Vice-président exécutif

**André Gendron**

Vice-président au Secrétariat  
et à la trésorerie

**Pascal Poirier**

Vice-président  
aux Relations de travail

**Jean-François Potvin**

Vice-président à la Prévention  
et aux relations avec les membres

**Yves Gendron**

Vice-président à la Recherche  
et aux communications

**Mario Lanoie**

## La flûte

Éditeur

Mario Lanoie

Coordonnateur et corédacteur  
Martin Desrochers

Révision

Danielle Lanthier

Conception graphique  
Quatre-Quarts

Imprimerie

Imprimerie R. M. Hébert

La revue «La Flûte» est publiée  
trois (3) fois par année par  
la Fraternité des policiers  
et policières de Montréal inc.  
(tirage : 8 700 exemplaires)

480, rue Gilford, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 1N3  
Téléphone : 514 527-4161  
Télécopieur : 514 527-7830

[www.fppm.qc.ca](http://www.fppm.qc.ca)

Tous droits réservés.

La reproduction totale ou  
partielle d'articles, clichés,  
dessins, annonces ou toute  
autre matière apparaissant dans  
cette revue est strictement  
interdite sans l'autorisation  
expresse de la Fraternité  
des policiers et policières  
de Montréal inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0703-4725

Numéro de convention  
de Poste-publications :  
40011308

## Sommaire

Les actualités	4
Paroles de président	
<b>Les unions, qu'ossa donne ?</b>	<b>10</b>
Prévention et relations avec les membres	
<b>Stay alert, stay alive</b>	<b>12</b>
Services aux membres	
<b>Vos assurances</b>	<b>14</b>
Chronique juridique	
<b>Sentence arbitrale 2007-2010</b>	<b>20</b>
Santé et sécurité au travail	
<b>Avez-vous peur des souris ?</b>	<b>23</b>
Symphonie vocale	<b>24</b>
Des nouvelles de la Caisse Desjardins des policiers et policières	<b>26</b>
Association athlétique et sportive	<b>28</b>
Au musée de la police	<b>33</b>
Vie spirituelle	<b>37</b>
Décès	<b>38</b>
Nouvelles de l'APPRM	<b>40</b>

Régime de retraite

# Manifestation monstre devant l'Assemblée nationale

La Coalition syndicale pour la libre négociation, dont la Fraternité est un élément central, a tenu une énorme manifestation devant l'Assemblée nationale le 21 mai dernier à Québec. Plus de 12 000 manifestants s'y sont retrouvés, dont plus de 2500 membres de notre Fraternité! La Fraternité a joué un rôle moteur dans cette mobilisation impressionnante et d'une ampleur inégalée depuis de nombreuses années. De l'avis de tous - notamment de celui des autres chefs syndicaux - le maître d'œuvre de cette organisation minutieuse et à grand déploiement, Mario Lanoie, notre vice-président à la Recherche et aux communications, a fait un travail exceptionnel.

En bout de ligne, la palme d'or de cette mobilisation revient néanmoins à la Fraternité et à ses membres, qui ont assuré le plus fort contingent de manifestants pour une même accréditation syndicale. En effet, c'est environ 50 % des membres actifs qui se sont présentés, les autres assurant les services à la population et acceptant au besoin d'étirer gratuitement leur quart de travail afin que leurs confrères et consœurs puissent manifester. Voici un très bel exemple de solidarité dans un contexte... qui nous en demandera encore!

Chose certaine, la mobilisation des membres de la Fraternité n'est pas passée inaperçue.

Dès la fin de la manifestation à Québec, le président Yves Francoeur et le vice-président à la Recherche et aux communications, Mario Lanoie, quittaient la capitale pour se rendre à Gatineau avec d'autres dirigeants de la Coalition afin d'assister aux assises de l'Union des municipalités du Québec. Les élus municipaux ainsi que le ministre Moreau et le premier ministre Couillard ont été abordés pour que notre message se rende au plus haut niveau. Une bruyante manifestation avait auparavant été tenue par la Coalition aux environs du centre des congrès du Lac-Leamy et un point de presse de la Coalition a été tenu tout de suite après ceux du premier ministre, du ministre Moreau et du maire Coderre.



***La mobilisation  
des membres de  
la Fraternité  
n'est pas passée  
inaperçue.***



PHOTOS MATHIEU WAGNER

## Assemblée générale et conférence législative 2014 de l'ACP

L'assemblée générale 2014 de l'Association canadienne des policiers et policières a eu lieu du 7 au 9 avril dernier et a permis l'échange avec plusieurs élus, notamment le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, M. Steven Blaney. La Fraternité a pu y faire énergiquement valoir les intérêts de la sécurité publique ainsi que ceux de ses membres.



Yves Francoeur et Mario Lanoie, vice-président à la Recherche et aux communications, en discussion avec le chef du Parti libéral du Canada, monsieur Justin Trudeau.



### Salle Claude Lebel

La nouvelle salle de formation de la Fraternité a été nommée la salle Claude Lebel. Voici le texte apparaissant sur une plaque adjacente à la salle.

*Né le 24 septembre 1941, Claude Lebel est entré au Service de police de Montréal-Nord le 1<sup>er</sup> octobre 1962 alors qu'il venait d'avoir 21 ans. Au courant de sa carrière syndicale, le sergent-détective Lebel a notamment assumé les postes de délégué syndical, de directeur, et enfin, de vice-président de la Fraternité des policiers et policières de la Communauté urbaine de Montréal. Il prend sa retraite le 11 août 1999*

*après 37 années de vie policière et syndicale bien remplies. À compter de cette date, Claude demeure vigoureusement impliqué dans de nombreuses activités sociales et corporatives. De 2008 à 2013, il s'acquitte avec brio de la surveillance des travaux majeurs effectués sur l'immeuble du 480 Gilford, pour le plus grand bien des 4500 membres, propriétaires de leur siège social. Travailleur acharné de 72 ans, Claude peut encore être vu à la Fraternité dès 5 h 30 le matin, parfois jusqu'à des heures tardives. Certains disent qu'il a la Fraternité tatouée sur le cœur. D'autres qu'il s'imbrique à l'âme du bâtiment. Au final, tous reconnaissent sa valeur, sa sagesse et son indestructible fibre de syndicaliste policier.*

*En l'honneur de cet homme généreux n'ayant jamais compté ses heures pour servir les membres, le conseil de direction de la Fraternité des policiers et policières de Montréal nomme cette nouvelle salle de formation la **salle Claude Lebel**.*

*Montréal, le samedi 15 février 2014*

*Le conseil de direction*

## Collecte de sang

La collecte de sang printanière de la Fraternité a encore été féconde cette année et le 3 avril, de nombreux donateurs se sont succédé pour la bonne cause. Bravo à l'équipe de bénévoles de Pierre Juteau qui, encore une fois, a su mener à terme cette délicate opération.



*Des employés de la Caisse avec Normand Prévost et Pierre Juteau.*



*Jean Riopel, Gilles Sauvageau, le directeur de la Caisse Desjardins des policiers et policières, Normand Prévost, Denis Leclerc et Marcel Deschênes.*



*Manon Simard, directrice des services financiers de la Fraternité*



*Nathalie Derome, retraitée du PDQ 31*

## Activités à venir

### L'Omnium de golf

Le 22 août 2014  
aux clubs de golf Lachute  
et Le Victorien.  
Coût du billet : 125 \$.

### Fèves au lard

Le 17 octobre 2014.  
Coût du billet 7 \$,  
en vente jusqu'au  
8 octobre 2014.

### Fête champêtre

Le stationnement sera au Cégep  
André-Laurendeau au 1111, Lapierre,  
à LaSalle.

Des navettes seront à votre disposition  
pour vous rendre sur le site.

## Succès du RASE-O-THON !



Le 7 février dernier avait lieu la 14<sup>e</sup> édition de *Policiers contre le cancer*. L'évènement fut un succès incontestable et a permis d'amasser plus de 192 000 \$. Encore une fois, les membres de la Fraternité ont répondu à l'appel, notamment le président, Yves Francoeur, le vice-président exécutif, André Gendron, et le vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres, Yves Gendron. Le président a amassé plus de 6 600 \$ à lui seul.



Problème personnel ?  
Problème familial ?  
Problème professionnel ?

Parlez-en !



Laissez vos coordonnées, un collègue vous rappellera  
aussi rapidement que discrètement.





# « Les unions qu’ossa donne ? » – Yvon Deschamps

**Yvon Deschamps était évidemment sarcastique quand il a intitulé ainsi son célèbre monologue, prononcé par un homme qui trouve qu’il a un bon boss même si ce dernier l’exploite de façon éhontée sans qu’il ne s’en rende compte. Il est bien d’accord avec son boss... ça prend pas de syndicat! Il a tellement un bon boss... pourquoi un syndicat ?**

Nous ne sommes plus dans les années soixante mais le contre-pouvoir que constitue les syndicats est plus important que jamais. Les finances publiques sont mal en point et certains élus préfèrent pousser l’idée que c’est de la faute des travailleurs et des syndicats pour faire oublier les milliards qu’ils ont laissé s’envoler en corruption, en collusion et en mauvaise gestion. Sans syndicats, pas besoin d’un génie pour imaginer à quel point nos conditions de travail seraient différentes...

Qu’en serait-il sans votre Fraternité ? Je n’ose même pas y penser tellement nous avons souvent à nous battre dans les dossiers particuliers comme dans les dossiers généraux. En plus d’être des travailleurs et des travailleuses, nous sommes des policiers et des policières et nos tâches, particulièrement à Montréal, ne sont pas de tout repos. Pour nous faire respecter, nous devons constamment être organisés, stratégiques, tactiques, pratiques et souvent... à pic! Discipline, déontologie, CSST, tribunaux civils, etc.

Au moment d’écrire ces lignes, nous revenons de Gatineau, aux assises de l’UMQ, auxquelles nous nous sommes fait voir et entendre avec nos partenaires de la Coalition syndicale pour la libre négociation. Nous étions partis de Québec, où **nous étions plus de 2500 membres de la Fraternité. Nous comptons la plus forte participation de la Coalition, avec 55% de nos membres!** Lorsque le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, est monté sur l’estrade, devant l’Assemblée nationale, il m’a demandé dans le creux de l’oreille combien nous étions de policiers et policières de Montréal; notre taux de participation l’a impressionné.

Tant mieux, parce que la bataille du régime de retraite en est une qui exige que le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal connaissent la force de notre mobilisation. Une mobilisation qui ne peut souffrir de faille dans une situation évolutive demandant une constante adaptation.

**« Les unions qu’ossa donne ? »**

***Très souvent, ça fait carrément la différence entre mal vivre et bien vivre.***



Président Yves Francoeur

## La discipline, cette instance bidon...

**J'ai eu l'occasion d'en parler de vive voix depuis avec le directeur du Service, et ce, à quelques reprises. Mais les paroles s'envolent et les écrits restent. Voilà un extrait de la lettre que je lui avais fait parvenir. Son contenu parle par lui-même.**

*La présente a pour but de vous signifier notre surprise, notre déception et notre indignation d'avoir appris par hasard, le 6 janvier dernier, l'existence et le contenu du projet de règlement cité en objet par le biais de sa parution dans la Gazette officielle du Québec.*

*En effet, il va de soi que la Fraternité étant le principal vis-à-vis du Service dans l'application du code de discipline, la moindre des attentions aurait été de nous aviser afin que nous puissions participer, au moins dans une certaine mesure, à la modernisation d'un règlement totalement obsolète et qui touche en premier lieu nos membres.*

*Une telle démarche aurait aidé à donner un peu de crédibilité à cette instance reconnue pour être bidon. De fait, nos recommandations auraient pu participer à la rendre plus présentable, notamment en matière de divulgation de la preuve, de protection juridique du policier cité et de règles de procédures équitables et conformes au droit actuel. N'aurait-il pas été opportun de nous mettre à contribution pour progresser vers une mécanique décisionnelle basée sur la preuve présentée devant ladite instance plutôt que sur des verdicts rendus au préalable en circuit fermé?*

**Faute de consultation, nous devons directement faire parvenir nos commentaires au ministre de la Sécurité publique.**

.....

### LES ÉLECTIONS AU CONSEIL DE DIRECTION

.....

Au moment d'écrire ces lignes, je ne connais pas encore le résultat des élections. Ce que je sais toutefois, c'est que le peuple a toujours raison et que je travaillerai avec les élus, quels qu'ils soient, pour vous donner le meilleur service possible. Je sais aussi que les élections sont difficiles, et qu'elles laissent parfois des traces. Dans tous les cas, je tiens à féliciter les candidats et à rappeler qu'il n'y a qu'une seule Fraternité, que nous travaillons tous pour la même cause, et que nous devons nous tenir, parce que c'est ensemble que nous avançons, en poussant tous dans le même sens et en restant unis.



## *Stay alert, stay alive*

La présence accrue des téléphones intelligents auprès de la population — 52% des Québécois en possèdent un — ne fait pas exception auprès de nos policiers et policières. L'utilisation des réseaux sociaux amène son lot d'avantages et d'inconvénients. Les événements concernant l'enlèvement du bébé dans un centre hospitalier de Trois-Rivières le 27 mai dernier ont démontré qu'un usage avisé de ce médium peut sauver une vie.





Vice-président à la Prévention et aux relations avec les membres Yves Gendron

C'est ce qui m'amène à vous interpeller sur l'utilisation des téléphones intelligents lorsque vous êtes en service. Ce moyen de communication est là pour rester mais son usage peut vous rendre vulnérable. Je m'explique: lorsque vous utilisez votre appareil, votre concentration y est dirigée et l'environnement immédiat vous échappe... Votre véhicule et votre uniforme vous rendent visibles. Par le fait même, vous devenez une cible potentielle. Votre attention de tout instant est primordiale et la vigilance que vous devriez avoir quant à votre environnement n'est plus optimale.

La technologie présente dans les véhicules peut certainement constituer une distraction. Son utilisation fait partie du quotidien des patrouilleurs et doit être faite de façon sécuritaire. Il en va de même pour l'utilisation d'un téléphone intelligent.

Les techniques policières enseignées à l'École nationale de police du Québec et au SPVM, de même que des équipements de plus en plus sophistiqués permettent un travail policier plus sécuritaire qu'auparavant. Vous devez être conscient des dangers inhérents à votre travail dans une métropole comme Montréal. La meilleure formation et les meilleurs outils de travail au monde ne remplaceront jamais votre vigilance et votre lecture de l'environnement immédiat. L'expression anglaise *Stay alert, stay alive* prend tout son sens.

## Salles de tir

Le 12 mai dernier, la Fraternité demandait à la CSST d'intervenir dans le dossier des salles de tir du SPVM. Vous n'êtes pas sans savoir que la désuétude des installations cause des problèmes récurrents depuis de nombreuses années. La présence de plomb utilisé dans les munitions avant l'utilisation de la balle frangible a laissé des traces de ce métal lourd dans l'ensemble des salles de tir du SPVM.

La direction du Service a décidé de fermer les quatre salles au début 2013 pour une décontamination complète. À ce jour, seule la salle de l'est a pu être rouverte en janvier 2014, mais a dû être refermée récemment à cause de problèmes de ventilation. Selon les dernières informations, la salle de l'ouest devrait rouvrir incesamment suite à sa décontamination.

La décision concernant une mise à niveau des salles du sud et du nord est à venir.

Le champ de tir de Laval est utilisé de façon optimale, mais le nombre de pas de tir y est limité.

***La Fraternité a donc demandé l'intervention de la CSST et exige que soit imposé sans délai au SPVM un plan d'action crédible et réaliste qui permette aux policiers et policières du SPVM de s'entraîner au cours de l'année 2014, de recevoir la formation nécessaire et de se qualifier conformément aux normes.***



# Vos régimes d'assurance collective

Chaque année, avec l'aide de nos actuaires, nous analysons les coûts de nos divers régimes en fonction de certains facteurs comme l'inflation, le montant des prestations payées et l'évolution de leur utilisation par les membres et leurs personnes à charge. Cet exercice nous indique si **certaines cotisations** doivent être ajustées. Ce sera le cas cette année. Les augmentations requises s'expliquent entre autres par le fait que vos cotisations sont demeurées inchangées depuis janvier 2012. Rappelons qu'à la suite de la mise en place de notre partenariat avec SSQ en août 2012, la révision des cotisations prend maintenant effet le 1<sup>er</sup> août de chaque année, le cas échéant.

## LES HAUSSES QUI S'APPLIQUERONT À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2014 SONT RÉSUMÉES DANS CE TABLEAU :

RÉGIME	MEMBRES ACTIFS	MEMBRE RETRAITÉS
Maladie	3,0 %	8,5 %
Voyage (incluant l'annulation voyage)	6,3 %	11,9 %
Dentaire	4,0 %	4,0 %

## VIE ET DMA (DÉCÈS OU MUTILATION PAR ACCIDENT)

Les cotisations pour ces régimes demeureront inchangées au 1<sup>er</sup> août 2014 compte tenu de l'entente de garantie des taux pour une durée de trois ans qui a été mise en place en 2012 avec notre nouvel assureur, la SSQ. La négociation de nouvelles primes se fera en 2015 et s'il y a lieu, les cotisations seront alors révisées au 1<sup>er</sup> août 2015.



Vice-président au Secrétariat et à la trésorerie Pascal Poirier

## Assurance maladie

### TARIFS – ASSURANCE MALADIE

ACTIFS	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2013	Prime hebdomadaire 1 <sup>er</sup> août 2014
Plan individuel	14,47 \$	14,97 \$
Plan familial	36,21 \$	37,36 \$
Plan couple ou monoparental	24,75 \$	25,56 \$

\* Attention : ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,26 \$ au 2013-08-01 et de 7,41 \$ au 2014-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective (l'autre moitié est appliquée à l'assurance dentaire). Pour membres actifs seulement.

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2013-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2013 / 2014

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	59,29 \$/rente 1423 \$/an	51,44 \$/rente 1235 \$/an	46,92 \$/rente 1126 \$/an	39,99 \$/rente 960 \$/an	12,25 \$/rente 294 \$/an	28,11 \$/rente 675 \$/an
Couple ou monoparental	102,28 \$/rente 2455 \$/an	88,77 \$/rente 2130 \$/an	80,97 \$/rente 1943 \$/an	68,98 \$/rente 1656 \$/an	21,16 \$/rente 508 \$/an	52,02 \$/rente 1248 \$/an
Familial	118,56 \$/rente 2845 \$/an	102,87 \$/rente 2469 \$/an	93,86 \$/rente 2253 \$/an	79,96 \$/rente 1919 \$/an	24,50 \$/rente 588 \$/an	56,21 \$/rente 1349 \$/rente

**Pour les retraités de moins de 65 ans...** Choisissez la bonne franchise! Pour diminuer vos primes, le nouveau régime vous permet de choisir une option dont la franchise médicaments peut être de 5, 10 ou 15 \$. La franchise de 15 \$ doit être considérée, parce que la prime annuelle globale est en conséquence moins élevée.

*N.B. Montants annuels arrondis - 2014-08-01*

### RETRAITÉS MOINS DE 65 ANS AU 2014-08-01 – PRIMES POUR L'ANNÉE 2014 / 2015

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	64,33 \$/rente 1544 \$/an	55,81 \$/rente 1339 \$/an	50,91 \$/rente 1222 \$/an	43,39 \$/rente 1041 \$/an	13,29 \$/rente 319 \$/an	30,50 \$/rente 732 \$/an
Couple ou monoparental	110,97 \$/rente 2663 \$/an	96,32 \$/rente 2312 \$/an	87,85 \$/rente 2108 \$/an	74,84 \$/rente 1796 \$/an	22,96 \$/rente 551 \$/an	56,44 \$/rente 1355 \$/an
Familial	128,64 \$/rente 3087 \$/an	111,61 \$/rente 2679 \$/an	101,84 \$/rente 2444 \$/an	86,76 \$/rente 2082 \$/an	26,58 \$/rente 638 \$/an	60,99 \$/rente 1464 \$/an



## Services aux membres

### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2013-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2013/2014

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	OPTION F
Individuel	19,41 \$/rente 466 \$/an	14,69 \$/rente 353 \$/an	10,18 \$/rente 244 \$/an	6,58 \$/rente 158 \$/an	12,25 \$/rente 294 \$/an	106,05 \$/rente 2 545 \$/an
Couple ou monoparental	35,90 \$/rente 862 \$/an	27,15 \$/rente 652 \$/an	18,83 \$/rente 452 \$/an	12,14 \$/rente 291 \$/an	22,64 \$/rente 543 \$/an	196,95 \$/rente 4 727 \$/an
Familial	38,81 \$/rente 931 \$/an	29,38 \$/rente 705 \$/an	20,36 \$/rente 489 \$/an	13,15 \$/rente 316 \$/an	24,50 \$/rente 588 \$/an	212,10 \$/rente 5 090 \$/an

### RETRAITÉS 65 ANS ET PLUS AU 2014-08-01 - PRIMES POUR L'ANNÉE 2014/2015

PLAN	OPTION A	OPTION B	OPTION C	OPTION D	OPTION E	XTRA RAMQ
Individuel	21,06 \$/rente 505 \$/an	15,94 \$/rente 383 \$/an	11,05 \$/rente 265 \$/an	7,14 \$/rente 171 \$/an	13,29 \$/rente 319 \$/an	115,06 \$/rente 2 761 \$/an
Couple ou monoparental	38,95 \$/rente 935 \$/an	29,46 \$/rente 707 \$/an	20,43 \$/rente 490 \$/an	13,17 \$/rente 316 \$/an	24,56 \$/rente 589 \$/an	213,69 \$/rente 5 129 \$/an
Familial	42,11 \$/rente 1011 \$/an	31,88 \$/rente 765 \$/an	22,09 \$/rente 530 \$/an	14,27 \$/rente 342 \$/an	26,58 \$/rente 638 \$/an	230,13 \$/rente 5 523 \$/an

## Assurance voyage

### TARIFS - ASSURANCE VOYAGE (maladie hors Québec)

ACTIFS	Taux hebdomadaire	Taux hebdomadaire
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	0,69 \$	0,74 \$
Plan familial	1,38 \$	1,46 \$
RETRAITÉS	Taux par rente	Taux par rente
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	2,29 \$	2,56 \$
Plan familial	4,58 \$	5,12 \$

### TARIFS - ANNULATION VOYAGE

ACTIFS	Taux hebdomadaire	Taux hebdomadaire
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	0,06 \$	0,06 \$
Plan familial	0,14 \$	0,15 \$
RETRAITÉS	Taux par rente	Taux par rente
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	0,48 \$	0,55 \$
Plan familial	0,97 \$	1,09 \$

## Assurance vie

### TARIFS – ASSURANCE VIE

ACTIFS	PRIME 2013-08-01		PRIME 2014-08-01	
	Hebdomadaire	Annuelle	Hebdomadaire	Annuelle
Base 20 000 \$	GEL	GEL	GEL	GEL
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	GEL	GEL	GEL	GEL
Supplémentaire	GEL	GEL	GEL	GEL
RETRAITÉS	PRIME 2013-08-01		PRIME 2014-08-01	
	Par rente	Annuelle	Par rente	Annuelle
Retraité de moins de 65 ans				
Base 20 000 \$	GEL	GEL	GEL	GEL
Base familiale 8 000 \$ / 6 000 \$ <65 ans	GEL	GEL	GEL	GEL
Supplémentaire	GEL	GEL	GEL	GEL
Retraité de 65 ans et plus				
Base 10 000 \$	GEL	GEL	GEL	GEL
Base familiale 5 000 \$ / 2 000 \$ 2 000 \$ / 1 000 \$	GEL	GEL	GEL	GEL
<b>Additionnelle (par tranche de 10 000 \$)*</b>				
65 à 74 ans	GEL	GEL	GEL	GEL
75 ans et plus	GEL	GEL	GEL	GEL

\*Possibilité maximale d'une tranche additionnelle de 10 000 \$ sans preuve médicale, plus 8 tranches supplémentaires de 10 000 \$ avec preuve médicale. Par contre, vous ne pourrez dépasser le montant que vous possédiez la journée précédant votre 65<sup>e</sup> anniversaire, jusqu'à un maximum de 100 000 \$.

**Note.** Si votre conjoint(e) atteint 65 ans avant vous, et si cette personne a souscrit des tranches supplémentaires d'assurance vie, elle pourra les conserver jusqu'à concurrence de 30 000 \$, et ce, jusqu'à ce que vous atteigniez l'âge de 65 ans.

### ASSURANCE DÉCÈS, MUTILATION, ACCIDENT (DMA)

Bonne nouvelle! Les primes ont diminué de 10 % le 1<sup>er</sup> août 2012, date à laquelle elles ont été gelées pour 3 ans.

### NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LE DMA

Dans le cas d'une réclamation, un avis écrit de l'accident doit être transmis dans les 30 jours de la date d'accident à l'assureur et une preuve écrite de la perte doit être fournie à l'assureur dans les 90 jours de la date de cette perte. Donc, vous devez communiquer avec la Fraternité dans les premiers jours de l'accident afin que nous puissions faire les démarches qui s'imposent auprès de l'assureur.



### Soins dentaires

#### TARIFS - SOINS DENTAIRES

ACTIFS	Taux hebdomadaire	Taux hebdomadaire
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	1,94 \$	<b>2,16 \$</b>
Couple/Monoparental	11,12 \$	<b>11,71 \$</b>
Plan familial	19,57 \$	<b>20,48 \$</b>
RETRAITÉS	Taux par rente	Taux par rente
	2013-08-01	2014-08-01
Plan individuel	19,94 \$	<b>20,74 \$</b>
Couple/Monoparental	39,82 \$	<b>41,41 \$</b>
Plan familial	58,12 \$	<b>60,44 \$</b>

\*Attention: ces primes comprennent la moitié de la contribution de l'employeur au montant de 7,26 \$, au 2013-08-01 et 7,41 \$ au 2014-08-01, en vertu du paragraphe 18.02 de la convention collective.  
**Pour membres actifs seulement.**

#### SOINS DENTAIRES: INDIVIDUEL, COUPLE / MONOPARENTAL OU FAMILIAL ?

Il est possible d'ajouter sa conjointe, son conjoint ou un enfant de plus de 10 ans et ce, sans examen dentaire lors de la période de réinscription qui vient aux trois ans. La prochaine de ces périodes sera au printemps 2017 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2017.

Prenez toutefois note qu'un mois avant le dixième anniversaire de naissance de votre enfant, il est également possible de l'inscrire à votre dossier d'assurance sans examen dentaire.

Veuillez également noter que si un membre a plusieurs enfants et que l'un des enfants atteint l'âge de 10 ans et qu'il est couvert par le plan, les autres enfants ont droit aux mêmes couvertures avec la SSQ. Prenez toutefois note que les enfants de moins de 10 ans sont couverts d'emblée par le régime d'assurance dentaire gouvernemental et que ce que nous couvrons, c'est une panoplie de services non couverts par le gouvernement.

### En vrac

- > N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de nous faire part de tout changement sur les points suivants, à savoir:
  - changement d'adresse
  - changement de statut civil
  - naissance
  - couple de policier et policière de la Ville de Montréal, vous permettant ainsi de bénéficier d'une prime réduite
- > Dorénavant les frais de psychothérapie donnée par un psychothérapeute reconnu par l'Ordre des psychologues du Québec seront couverts par le régime d'assurance maladie au même titre que tous les autres frais de psychologie.
- > **Il est important de nous faire connaître votre adresse personnelle de courriel car dans un avenir rapproché les relevés d'assurance seront transmis électroniquement aux membres actifs et retraités.**

### IMPORTANT

2014 est l'année de renouvellement de nos contrats d'assurances et c'est le moment d'en profiter pour inscrire enfant(s) et conjoint au régime d'assurance dentaire.

Membres actifs: vous devez passer à nos bureaux pour procéder à la modification. Vous avez tout le mois d'août pour procéder.

Membres retraités: c'est le moment de faire le choix de votre option en assurance maladie ainsi que le choix de conserver ou non votre assurance dentaire. Vous devez nous faire parvenir le ou les coupons détachables reçu avec une lettre informative à la mi-juin et vous avez jusqu'au 4 juillet 2014 pour nous faire part de vos choix.

# LE CLUB

## DE CHASSE ET PÊCHE DES POLICIERS ET POLICIERES DE MONTRÉAL

Pour vos activités de pêche, de chasse et de plein air  
nous aimerions vous accueillir !

Frais d'inscription :  
promotion... 0 \$ en 2014!  
Frais annuels: 270 \$

Pour connaître nos promotions communiquez avec  
Jean-Yves Mailloux, directeur des relations extérieures  
au 450 651-1891 ou 514 757-1891.

Pour les nouveaux membres policiers ou ex-policiers, 50% de rabais  
à la réservation d'un forfait d'une semaine en 2014!

Nous vous souhaitons une belle saison à votre club.

Pour réserver, téléphonez  
du lundi au vendredi entre 8 h et 17 h  
au 1 819 523-4016 et laissez un message.  
Nous communiquerons avec vous !  
[ccpppm@hotmail.com](mailto:ccpppm@hotmail.com)

**Joignez-vous à nous, nous préservons un joyau !**

Visitez-nous sur : [ccpppm.wordpress.com](http://ccpppm.wordpress.com)

# Sentence arbitrale 2007-2010

*0-2-2-2 donne 6% alors que la Fraternité a obtenu 8,25% en grande partie grâce à la prime de métropole.*

À l'aube de l'expiration de la convention collective présentement en vigueur et qui le demeurera jusqu'au 31 décembre 2014, la Fraternité sera appelée à négocier son renouvellement dans un contexte particulier puisque cette fois, le régime de retraite fera également et en même temps l'objet de négociations. En cas de mésentente, la question relative à l'opportunité de recourir à l'arbitrage du différend sera donc susceptible de se poser encore une fois comme elle s'est posée en 2008.

Il est donc pertinent de réexaminer cette question en prenant la peine de mesurer l'impact de la sentence arbitrale rendue en 2010. Cette question est d'autant plus pertinente que de nombreux policiers s'interrogent présentement sur l'impact de cette sentence et sur les effets de celle-ci sur leurs conditions de travail. J'ai eu l'occasion récemment de discuter avec un certain nombre de policiers de cette question. À ma grande surprise, plusieurs d'entre vous considéraient que la sentence arbitrale rendue en 2010 nous était défavorable. Cette conclusion est-elle juste? C'est ce que nous examinerons dans le cadre de cette chronique.

## **La façon de mesurer les impacts d'une sentence arbitrale de différend**

La plus mauvaise façon de mesurer les impacts d'une sentence arbitrale de différend consiste à comparer les effets de celle-ci par rapport à ses attentes personnelles. C'est pourtant ce que font la plupart des salariés. Les policiers n'échappent pas à cette tendance. Tous les experts en la matière reconnaissent que les considérations subjectives sur lesquelles une telle analyse repose la disqualifient automatiquement. Une telle analyse est arbitraire et ne permet pas de mesurer adéquatement les effets concrets et véritables d'une sentence arbitrale de différend.

En réalité, il n'y a qu'une seule façon de le faire de manière juste et appropriée. Il s'agit de comparer l'offre finale de l'employeur aux conclusions de l'arbitre. Tout le reste n'est que pure conjecture.

## **L'encadrement financier de la ville de Montréal : le 0-2-2-2**

Il faut se rappeler qu'à l'occasion des négociations de 2007, la Ville de Montréal avait adopté un plan qu'elle a qualifié d'encadrement financier et qu'elle a voulu imposer à l'ensemble de la fonction publique municipale, cadres et contremaîtres inclus. Il s'agit du fameux 0-2-2-2.



M<sup>e</sup> Laurent Roy, Trudel Nadeau avocats

## ***Il s'agit de comparer l'offre finale de l'employeur aux conclusions de l'arbitre.***

Lorsque la Fraternité a porté le différend à l'arbitrage en 2008 parce qu'elle refusait d'accepter cet encadrement, les cols blancs de Montréal venaient de l'accepter. Peu après, les cadres et les contremaîtres l'ont également accepté.

D'un seul coup, un bloc imposant de plus de 10,000 fonctionnaires municipaux acceptaient de participer à ce que la Ville présentait comme étant l'effort nécessaire à la relance des finances publiques.

De plus, au fur et à mesure que l'arbitrage évoluait, la Ville réussissait à faire accepter son encadrement financier par les chauffeurs d'autobus et tous les autres employés municipaux à l'exception des pompiers, des cols bleus et bien entendu, des policiers. On sait que les cols bleus de Montréal ont finalement accepté à leur tour l'encadrement financier de la Ville.

Puis, est survenue en 2008 la pire récession depuis 1929. Tout le système financier mondial venait de subir un saccage inqualifiable en raison de l'arrivée sur les marchés financiers, de ce que l'on a appelé par la suite l'affaire des papiers commerciaux. Il n'y avait plus de crédit disponible. Les gouvernements de tous les pays ont dû intervenir et injecter des milliards de dollars afin d'insuffler un peu d'oxygène au système financier qui était en train d'étouffer. L'économie mondiale en a souffert et en souffre encore aujourd'hui. Ce qui précède n'a rien d'abstrait

et comporte un impact direct sur l'arbitrage du différend puisque le Code du travail impose à l'arbitre l'obligation de tenir compte des conditions économiques prévalant durant l'arbitrage. Il lui impose également l'obligation de tenir compte des règlements salariaux intervenus avec les autres employés de la municipalité.

### **La sentence arbitrale de 2010**

Durant toute la période de négociation et de l'arbitrage, la Fraternité n'a jamais accepté l'encadrement financier de la Ville de Montréal. De son côté, la Ville refusait obstinément tout compromis salarial qui avait pour effet d'écartier l'encadrement financier qu'elle avait proposé. Le seul recours légal à la disposition des policiers et policières de Montréal consistait donc à porter le différend salarial à l'arbitrage. C'est ce qui a été fait. Pendant l'arbitrage de ce différend, la Fraternité et la Ville ont quand même poursuivi leurs négociations sur différents aspects et conditions de travail. Les parties en sont venues à plusieurs ententes dont certaines très importantes, telle l'entente sur les articles 13 (formation) et 26 (assistance judiciaire) de la convention collective. Toutefois, les parties n'ont jamais réussi à s'entendre sur les augmentations de salaire. L'arbitrage constituait donc la solution ultime.

**« Il n'y a aucun corps de police en Amérique du Nord qui bénéficie d'une telle prime de métropole. »**

Malgré l'ampleur de la récession qui sévissait, malgré le fait que plus de 60 % des employés municipaux avaient accepté de gré à gré l'encadrement financier 0-2-2-2, l'arbitre a rendu une sentence qui dépasse cet encadrement financier. L'arbitre du différend a en fait accordé aux policiers et policières de Montréal une augmentation globale et récurrente de 8,25 % sur l'ensemble de la période 2007-2010 en y incluant une prime de métropole unique en Amérique du Nord, qui se trouve intégrée au salaire pour en faire partie intégrante aux fins du calcul de tous les bénéficiaires y compris aux fins du régime de retraite. Il n'y a aucun corps de police en Amérique du Nord qui bénéficie d'une telle prime de métropole. Il est vrai que l'arbitre n'a accordé aucune augmentation de salaire pour l'année 2007. Il est vrai également que parmi les augmentations consenties, certaines d'entre elles l'ont été par tranche semi annuelle. Mais cela n'enlève rien aux effets globaux de la sentence arbitrale pour l'avenir.

En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, les effets de la sentence étaient complets. Cela signifie qu'en raison de cette augmentation de salaire supérieure à celle obtenue par tous les autres employés municipaux, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et **pour le reste de sa carrière**, chaque policier de Montréal reçoit et continuera de recevoir un salaire plus élevé de l'ordre de 2.25 % à ce qu'il aurait reçu si le 0-2-2-2 lui avait été appliqué.

De plus, en comparant la rémunération globale des policiers de Montréal et des policiers des plus importants corps de police municipaux du Québec au 31 décembre 2010, on constate que la situation est comparable à celle qui prévalait à cet égard au 31 décembre 2006. Au niveau de leur positionnement, les policiers de Montréal continuaient donc d'occuper le 2<sup>e</sup> rang. Par ailleurs, les mêmes écarts en points de pourcentage ont été maintenus.

### Conclusions

Plusieurs raisons peuvent expliquer la déception d'un certain nombre de policiers à l'égard de la sentence arbitrale du différend 2007-2010. Les attentes personnelles, une mauvaise perception des effets de la sentence arbitrale et une méconnaissance des règles applicables sont au nombre des explications possibles. Mais quelle que soit la raison invoquée, ceux qui prétendent ou croient que les policiers de Montréal ont reçu des augmentations salariales comparables aux autres employés de la Ville de Montréal se trompent : 0-2-2-2 donne 6 % alors que la Fraternité a obtenu 8,25 %.

C'est en ayant cela à l'esprit que la décision de recourir à l'arbitrage devra être prise si jamais la question se posait à nouveau.



Jean-François Cimon et Steeve Lagueux, représentants paritaires à la prévention en santé et sécurité du travail pour le SPVM, section gestion de la santé

Le sergent Christophe Desrosiers remplace Steeve Lagueux pendant sa mission à Haïti.

# Avez-vous peur des souris ?

*Nous oui! Vous devriez aussi vous en méfier! Une souris, un clavier, une chaise, un écran, un portable peuvent devenir vos ennemis. Plusieurs policiers se blessent avec leur ordinateur. Demeurez vigilant... cela peut aussi vous arriver!*

Une mauvaise posture ou un ajustement inadéquat des composantes de votre ordinateur combiné à plusieurs heures d'utilisation de celui-ci constituent la recette parfaite pour générer des troubles musculo-squelettiques importants. Cette affirmation est scientifiquement documentée! Malheureusement, encore trop de préjugés circulent aujourd'hui sur le sujet.

Tendinite, capsulite, épicondylite, problème de tunnel carpien, douleur cervicale; voilà pour tant à quoi on s'expose si on ne prend pas le problème au sérieux. Le *drame* dans tout cela, c'est que lorsque vous êtes affublé de ce type de diagnostic, la guérison est souvent longue, pénible, et les douleurs très incapacitantes. Il est ensuite difficile de trouver un travail plus léger... que celui de travailler à un ordinateur.

## Comment prévenir ?

- > **Ne sous-estimez pas votre ordinateur...** il peut vous rendre un fier service, mais également laisser des traces insidieuses.
- > **Consultez *Ergonomie du poste de travail* sur le site CAMPUS**, lequel vous guidera vers un bon aménagement et un bon positionnement. Vous trouverez un équivalent sur le site de la CSST à *Conseils ergonomiques: le travail à l'ordinateur*.
- > **Écoutez les conseils de vos collègues** qui ont reçu une séance d'information ou qui ont déjà été évalués par l'ergonome du Service.
- > **Surveillez les prochaines séances d'information** qui seront données au Service.

***Surtout, ne vous faites pas prendre dans le piège!***



## Concert biennal 2014 : parfaitement réussi !

La Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal donnait les 16 et 17 mai dernier son concert biennal et, par la même occasion, fêtait son 58<sup>e</sup> anniversaire de fondation. La salle Léonardo da Vinci était remplie de spectateurs attentifs à la présentation des pièces vocales.



Ce concert biennal 2014 fût offert en hommage à **Jean Pierre Roy** qui, durant 55 ans, a prêté sa voix à la Symphonie vocale. Jean Pierre est décédé le 11 avril 2014.





Jean-Marc Cimon, président

## Remerciements

En décembre 2012, à la suite de malaises quelquefois ressentis, mon médecin décide de procéder à des analyses médicales et à une exploration chirurgicale. Après ces examens, il m'annonce les résultats, les pires que je pouvais entendre : cancer de la vessie. Ce fût une vague énorme, comme un ouragan qui emporte tout sur son passage.

En janvier 2013, la médecine décide qu'une chirurgie s'impose. C'est important : l'ablation de la vessie et de la prostate, atteinte aussi.

Les visites en oncologie se succèdent et on me prépare pour la chimiothérapie. On est en février, les traitements seront longs et pénibles, l'oncologue me le confirme.

Depuis, mes valeurs se sont déplacées, je vis la vie autrement. Je me suis rendu compte de l'importance d'aimer et de l'exprimer aux gens qui m'entourent, la famille, les parents, les amis, c'est ma plus grande priorité.

Merci à mon épouse et mes enfants qui m'ont accompagné dans ce difficile combat. C'est avec leur amour, leur écoute, et beaucoup de compassion que j'ai pris le chemin de la guérison.

Aux choristes de la Symphonie vocale, ma deuxième famille, la Fraternité, l'ABR, l'APPR, la COOP et la CDPP, les membres de leur conseil d'administration et tout le personnel du 480, je vous remercie du fond du cœur; votre support, vos messages d'encouragement et de réconfort, ont aussi participé à me faire retrouver la santé.

Un merci très particulier à Yves Francoeur qui m'a donné la chance de m'exprimer par ce message, cela me réconforte beaucoup.

La vie est bien précieuse et fragile. Ce difficile problème de santé est une piqûre de rappel afin que je n'oublie jamais que la santé et le bonheur d'aimer sont les trésors les plus grands. À tous ceux qui vivent cette situation, battez-vous, ne vous découragez pas, demandez l'aide de votre famille, vos amis.

Soyez forts! Croyez en vos possibilités.

ENCORE UN IMMENSE MERCI À TOUS!



Bernard Lapointe a joint la Symphonie en janvier 2014 alors que la relève tardait à se manifester. Bernard, dans un élan de motivation, a appris toutes les pièces et était fin prêt pour le biennal!

Mes félicitations les plus sincères pour ton engagement Bernard! Tu fais partie des ambassadeurs de la Symphonie!



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

# RISTOURNE POUR UNE 21<sup>E</sup> ANNÉE

# 1 000 000 \$

RISTOURNES INDIVIDUELLES 825 000 \$  
en fonction des intérêts perçus  
ou versés en 2013

RISTOURNES COLLECTIVES 175 000 \$  
Fonds d'aide au développement  
du milieu 2014

VOTRE RISTOURNE A ÉTÉ DÉPOSÉE À VOTRE  
COMPTE DANS LA SEMAINE DU 18 MAI DERNIER

## UN AVANTAGE QUI S'AJOUTE AUX BÉNÉFICES DE L'OFFRE DE SERVICES



## APPARTENANCE<sup>®</sup>

### NOS DIRIGEANTS – VOS REPRÉSENTANTS DE MONTRÉAL

Conseil d'administration



Richard Nardozza,  
président



Mario Desrochers,  
2e vice-président



Louis Audet,  
dirigeant



Jacques Dextrateur,  
dirigeant



Bernard Pettigrew,  
dirigeant



Clément Rose,  
dirigeant



Robert St-Jean,  
dirigeant

#### Jeune dirigeant



Stacy Bissonnette,  
dirigeant stagiaire

#### Conseil de surveillance



Guy Lefrançois,  
président



Jean Baraby,  
conseiller

TOUJOURS À L'ÉCOUTE  
DE VOS COMMENTAIRES  
ET SUGGESTIONS!

## DES REMISES EN ARGENT POUR ANNIE



### Tremblay

## ÉCONOME DE NATURE



LA NOUVELLE  
CARTE VISA  
REMISES  
DESJARDINS





Caisse Desjardins des  
policiers et policières

# ENGAGÉE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

## Policiers contre le cancer 2014

La 14<sup>e</sup> édition du RASE-O-THON a permis d'amasser au final 192 000 \$ ! Parce qu'elle partage vos valeurs et vos préoccupations, votre caisse s'est à nouveau faite partenaire de cette cause humanitaire portée par la communauté policière à même son Fonds d'aide au développement du milieu.



Avec Rodger Brulotte, notre directeur Relation avec les membres, Olivier Lapointe, a assuré la coanimation de l'événement avec humour et sensibilité. Bravo à tous les participants et merci aux donateurs !



## Course au flambeau des agents de la paix

Dans le cadre de la Semaine de la Police, la Course au flambeau des agents de la paix s'est tenue le 15 mai dernier aux quatre coins de Montréal. Bravo à tous les participants et merci de votre engagement !



## Activités de nos retraités en Floride

C'est dans la bonne humeur que nos « oiseaux du sud » ont répondu à l'appel à l'occasion des activités organisées à leur intention en Floride. Au menu : soleil, retrouvailles, plaisir et prix de présence. Des rassemblements dont votre caisse se fait partenaire et qui célèbrent l'appartenance avec grand succès !



LE PIQUE-NIQUE, le mercredi 26 février, sur la plage Las Olas de Fort Lauderdale.



LE TOURNOI DE GOLF ANNUEL le jeudi 27 février au Inverrary Country Club.

## Collecte de sang de la FPPM

C'est M. Daniel Rousseau, inspecteur, qui s'est mérité le prix offert par la Caisse par tirage au sort parmi les donateurs. Félicitations et merci à tous les donateurs !



## Le temps des sucres !

Au dîner à la cabane à sucre le 15 mars dernier comme à chacune des activités organisées par l'Association des retraités, votre caisse était présente pour échanger avec vous !



## Défi gratte-ciel au profit de la Dystrophie musculaire

Cette année, notre directeur Relations avec les membres, Olivier Lapointe, attendait les policières et policiers qui ont gravi les 1125 marches qui conduisent sur le toit de la Tour de la Bourse pour leur remettre une bouteille d'eau à l'effigie de leur caisse. Une attention rafraîchissante ! Bravo à tous les participants !



Caisse Desjardins des  
policiers et policières

[www.caisse-police.com](http://www.caisse-police.com) pour mieux vous informer!

### SIÈGE SOCIAL

460, rue Gifford, Montréal (Québec) H2J 1N3  
téléphone : 514 VIP-1004 (847)  
sans frais : 1 877-VIP-1004 (847)  
télécopieur : 514 487-1004

### CENTRES DE SERVICES

Couronne Sud  
Couronne Nord  
Sûreté du Québec – Montréal  
Québec  
Centre de services conseil ENPQ



## Association athlétique et sportive

Sylvain Bois, président

**2013-2014**

# Une saison de hockey enlevante !

*La saison de hockey s'est terminée le 3 avril dernier et ce sont les Hawks qui ont fini en tête du classement général.*

*L'Association athlétique et sportive accueillait ses 4 équipes au Centre Bell pour la finale de hockey de la ligue de la Fraternité. La finale s'est donc jouée dans une atmosphère compétitive mais amicale. Les 4 équipes se sont disputé la « Coupe Stanley » de l'Association athlétique et sportive dans la bonne humeur. Les grands champions de l'édition 2013-2014 sont les Méchants Bruins dirigés par leur capitaine, Jonathan Larrivée.*

**MERCI POUR L'EXCELLENTE SAISON ET INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT POUR LA PROCHAINE SAISON!**

**[www.sportsfrat.ca](http://www.sportsfrat.ca)**

## *Bravo à tous les participants !*

*Un merci particulier aux capitaines des équipes: Stéphane Diamond et Samuel Shannon Drouin (Hawks), Stéphane Hadsipentelis (Canadiens), Yves Desjardins (Kings) et Jonathan Larrivée (Bruins) pour leur implication très dynamique, laquelle a contribué à la réussite de la ligne de hockey de la Frat!*

*Merci également aux bénévoles, François Robillard et Jean-Jacques Deslongchamps, qui ont su tout au long de la saison s'impliquer, beau temps mauvais temps.*



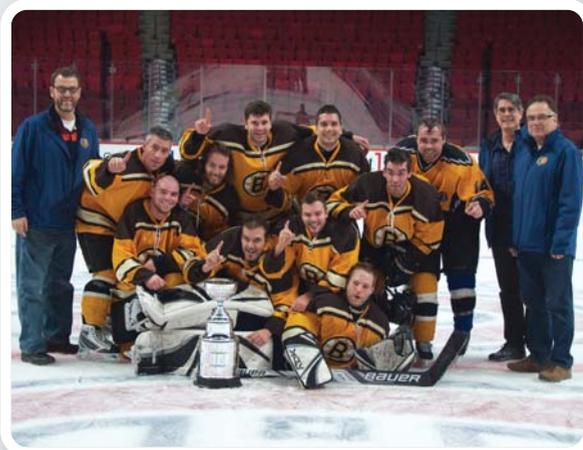
*Les champions de la saison régulière, les HAWKS, dirigés par Samuel Shannon Drouin et Stéphane Diamond.*



*L'équipe des CANADIENS, dont le capitaine est Stéphane Hadsipentelis.*



*L'équipe des KINGS, dont le capitaine est Yves Desjardins.*



Les champions de la finale 2013-2014, les MÈCHANTS BRUINS, dirigés par Jonathan Larrivée



Notre arbitre Marc-Arthur en compagnie de Sylvain Bois (président), Jean-Jacques Deslongchamps (Bouboule) et François Robillard, bénévoles hors pairs.



Merci aux équipes de la ligue du mercredi (Motard), André Patenaude ainsi que le poste 35, Christian Peddzulo qui se sont affrontés dans une partie amicale. Merci pour votre implication!



Patrick Chevretil de l'équipe des HAWKS se mérite les honneurs d'être le champion gardien de but! Merci de ta présence match après match!



Le champion compteur de la saison 2013-2014 est avec tout honneur, Daniel Dufault de l'équipe des HAWKS.



## 39<sup>e</sup> tournoi de hockey des policiers provinciaux

Du 11 au 13 avril dernier se tenait à Québec le 39<sup>e</sup> tournoi de hockey des policiers provinciaux (THPPQ). Après une disette de 16 ans, l'équipe du SPVM a finalement triomphé en classe « AAA », battant tour à tour la SQ en demi-finale et le SPVQ en finale par des marques de 3 à 0. Soulignons l'implication des joueurs et entraîneurs, qui ont démontré que c'est en s'amusant fort et en travaillant fort qu'on forme une équipe championne! Merci aux responsables, Alexis Castonguay et Carl-Olivier Rioux et aux entraîneurs, Frank Renaud, Louis Paré et Frank Gendron.



# Basketball - Niagara Falls

Excellent parcours pour l'équipe cette année! Défaite en quart de finale contre les gardiens de prison de Toronto 52-47, l'équipe a eu des victoires écrasantes sur Windsor et London. L'année prochaine, le tournoi aura lieu dans la ville de Peel. Plusieurs parties sont prévues au cours des prochains mois dans les écoles secondaires de Montréal.

Remerciements au capitaine de l'équipe, Michaël Sauvageau, pour son implication au développement des activités sportives de l'Association.

*HAUT de gauche à droite: James Noël (DCO-Accès), Joel Jean-Bart (PDQ-35), Julien Truchon (en processus SPVM), Pascal Proulx (PDQ-22). BAS de gauche à droite: Alexandre Larouche (Intervention-Est), Alexandre Lapointe (PDQ-31), Michaël Sauvageau (PDQ-23), Marc-André Proulx (PDQ-26).*

## FAIRFAX 2015

**JEUX MONDIAUX DES POLICIERS ET DES POMPIERS (VIRGINIE, USA)**

En 2015, auront lieu les Jeux mondiaux des policiers et des pompiers qui se tiendront à Fairfax en Virginie, du 25 juin au 5 juillet 2015.

L'Association athlétique et sportive a commencé à faire certaines démarches afin d'aider nos participants. À cette fin, nous aimerions connaître ceux qui prévoient faire partie de notre délégation en 2015. Par conséquent, nous vous demandons de nous faire parvenir vos coordonnées afin de nous orienter dans nos démarches.

*Transmettre le coupon par le courrier du Service à la FPPM, à l'attention de monsieur Sylvain Bois, président de l'Association athlétique et sportive de la FPPM.*

*Pour information :*

*Sylvain Bois, président  
514 527-8305  
sylvainb@fppm.qc.ca*

### FAIRFAX 2015 – Coupon à détacher

Nom : ..... Prénom : .....

# paie : ..... Poste/section : .....

Tél. dom. : ..... Cell. : .....

Courriel personnel : .....

Dans quelle discipline prévoyez-vous vous inscrire ? .....

.....



Rangée du haut à partir de la gauche: Myer Bick, de la Fondation de l'hôpital général juif de Montréal, Raffaele Barba, organisateur, Robert Bérubé, Élyse Pelletier, Marc Langlois, Michael Burgoyne, Maxime Bérubé, François Gendron, Nancy Blackburn, Gary Weschler, de la Fondation, et le capitaine Starlight. Rangée du bas à partir de la gauche: le coach Max Kasner, Julie Bélanger, Hassan Rougaibi, Maxime Rioux et Louis Paré. N'apparaît pas sur la photo: Véronique Dassylva.

## Participation de la Fraternité à une journée sportive bénéfice

Le 1<sup>er</sup> mai dernier se tenait une journée sportive pour amasser des fonds pour le centre d'urologie de l'hôpital général juif et la Fondation pour l'enfance Starlight.

Quinze policiers et policières du SPVM ont formé une équipe pour représenter la Fraternité. Se sont affrontées différentes équipes de tous les milieux et, au total, 12 équipes de 15 personnes ont participé!

## Demande pour obtenir des coordonnateurs



**Les membres de l'organisation pour les Jeux Mondiaux des Policiers et Pompiers de 2017 qui se dérouleront à Montréal (JMPP-Montréal 2017) sont à la recherche de coordonnateurs pour chacune des disciplines présentées.**

### Voici les pré-requis :

Sans toutefois être une sommité dans le domaine, les coordonnateurs devront avoir une bonne maîtrise de leur sport et de leur réglementation.

Une connaissance des World Police and Fire Games (WPFPG) en tant que participant n'est pas obligatoire, mais c'est un bon atout.

Parler anglais est un atout, quoique non obligatoire. Tous les documents et correspondances seront en français, toutefois, étant donné que tous les membres de la Fédération internationale et la majorité des participants sont anglophones, toute communication avec eux sera en anglais.

Une rencontre sera obligatoire avec monsieur Alain Ouellette, directeur principal des compétitions et sites des JMPP Montréal 2017.

Il y aura 3 rencontres obligatoires avec les membres de la Fédération internationale, soit en 2015, 2016 et 2017.

Nous avons besoin de 62 coordonnateurs d'événement et 62 coordonnateurs de site.

Cette fonction n'est malheureusement pas rémunérée, tout est à titre de bénévole.

Voici les fonctions des coordonnateurs d'événement et de site ; Le coordonnateur d'événement sera responsable des bénévoles, des officiels attirés à ce sport et du bon déroulement de l'événement en collaboration avec les fédérations québécoises et du responsable de la Fédération internationale. Il sera assisté du coordonnateur de site.

Le coordonnateur de site sera responsable des bénévoles et de tous les équipements nécessaires à l'événement, il devra s'assurer, en collaboration avec le coordonnateur d'événement, du bon déroulement de l'activité.

Chacun des coordonnateurs se verra remettre un cahier de charge qui lui indiquera les démarches à suivre.

Si ce défi vous intéresse, veuillez transmettre votre intérêt accompagné d'un bref curriculum vitae à cette adresse courriel:

[aouellette@wpfgmontreal2017.com](mailto:aouellette@wpfgmontreal2017.com)

Merci de votre attention

ANGLING	POLICE SERVICE DOGS
ARCHERY	PUSH/PUL LIFTING
BADMINTON	RIFLE LARGE BORE
BASKET 3X3	RIFLE SMALL BORE
BASKET 5X5	ROAD RACE
BENCH PRESS	ROWING INDOOR
BIATHLON	RUGBY
BODY BUILDING	SKEET
BOWLING	SLOW PITCH
BOXING	SOCCER
CROSS COUNTRY	SOCCER INDOOR
CYCLING STREET	SPORTING CLAYS
DARTS	STAIR RACE
DECATHLON	SWIMMING
DOGGBALL	T.C.A.
DRAGON BOATING	TABLE TENNIS
FIELD LACROSS	TAEKWANDO
FLAG FOOTBALL	TENNIS
GRAPPLING	TRACK-FIELD
ICE HOCKEY	TRAP
FER	TUG OF WAR
JUDO	ULTIMATE FIREFIGHTER
KARATE	VOLLEYBALL BEACH
MOTOCROSS	VOLLEYBALL INDOOR
MUSTER	WRESTLING
OPEN WATER SWIM	WRIST WRESTLING
ORIENTEERING	PISTOL POLICEACTION
PISTOL CENTER FIRE	PISTOL POLICE COMBAT



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

### SAVIEZ-VOUS QUE :

**EN 1897**, le chef Carpentier dote le Bureau des détectives de six bicyclettes pour la patrouille, et ce n'est qu'en 1901 que ces bicyclettes seront utilisées pour faire la patrouille des maisons vacantes lors de la saison estivale.

Entre 1909 et 1918, la Cité de Montréal procède à de nombreuses annexions de villes, villages et paroisses situés sur l'île de Montréal. En 1910, la Cité procède à l'annexion de 10 villes, augmentant ainsi la population de 25 000 habitants. Dix nouveaux postes de police sont ainsi rajoutés. Toutefois, au début, les effectifs des postes n'augmentent pas pour autant. Prenant l'exemple de 1910, ces annexions ont permis aux constables des ex-municipalités d'obtenir un travail régulier et parfois une hausse de salaire. À l'inverse, les officiers des ex-services perdaient certains avantages dont le grade et, quelquefois, le salaire y étant associé.

**DE 1910 À 1914**, à la suite des recommandations du juge CANNON (Commission Royal d'enquête sur l'administration municipale de Montréal) qui dénonçait et déplorait le manque de personnel policier, le nouveau bureau des Commissaires (Comité exécutif de Montréal) constatant que le personnel policier ne pouvait à la fois protéger les nouveaux quartiers annexés, assurer les nouvelles fonctions créées par la circulation

et donner une couverture suffisante à certains événements tels que les grèves ou les fêtes. Par conséquent, on augmenta les effectifs à près du double, passant de 644 policiers le 31 décembre 1909 à 1211 policiers à la fin 1914. Le budget de la police est augmenté d'autant, permettant de meilleurs traitements et attirant ainsi de nouveaux postulants à la fonction de policier.



C'est à la **MI-SEPTEMBRE 1918** que les policiers de Montréal formèrent leur premier syndicat désigné sous le nom de « **Union ouvrière fédérale des policiers, local 62** » (UOFP).

Dès lors, les négociations débutaient entre le président de l'UOFP, représentée par M. Décary et le chef de police, M. Tremblay.

Faisant front commun avec les autres unions ouvrières des employés de la Cité, on demande alors le renvoi immédiat des trois cadres supérieurs, soit du Chef du bureau des détectives, du Sous-chef des Incendies et du directeur

du SSP, ainsi que de meilleures conditions de travail. La tension continue à monter au point où, le 9 décembre, le front commun sert un ultimatum à la Commission administrative (ancêtre du comité exécutif de la Ville) et lui donne 48 heures pour donner suite, à défaut de quoi une grève générale serait déclenchée.

**LE 12 DÉCEMBRE**, tous les employés syndiqués des unions se mettent en grève incluant les policiers et pompiers. Les scènes de désordre se produisent dans les différentes parties de la ville. Les autorités municipales font alors appel à l'armée. Pour sa part, la Commission fait aussi appel aux services des agences privées de sécurité. Le 13 décembre, après une durée de 33 heures, la grève prend fin. Le règlement de la grève aurait été simplifié par M. Bruchesi, qui a obtenu l'engagement de la Cité de donner suite aux demandes de congédiement des cadres.

\* Deux d'entre eux ont démissionné avant.

\*\* Il est à noter que le Comité des citoyens aurait aussi joué un rôle de premier plan en offrant d'agir comme médiateur entre les employés et la Cité.

### Sources de références pour cette partie :

- > Notes de recherches universitaires de Sylvain Bissonnette
- > Jean Turmel 1796 à 1909

## Société du musée de la police



C'est le **6 DÉCEMBRE 1967** que le Service de police de Montréal émettait la Directive spéciale 67-S-54 concernant l'installation de voyants bleus (avertisseurs) à l'extérieur de certaines succursales de banque, au-dessus de l'entrée principale et à 10 pieds de hauteur.

Dès que le système d'alarme était déclenché, le voyant bleu émettait un signal avertisseur scintillant et visible à distance, informant ainsi les policiers qu'il se passait quelque chose d'anormal à l'intérieur de la banque.

C'est le **2 FÉVRIER 1968** que le SPM émettait la Directive spéciale 68-S-6 relative à la contravention au stationnement Billet unique « A ».

Jusque-là, il existait trois différentes contraventions de stationnement soit :

- > Le billet « A », ancien format utilisé dans le cas de stationnement de temps permis, incluant les parcomètres.
- > Le billet « E », utilisé jusque-là dans les cas de stationnement défendu (enseignes à cet effet).

- > Le billet « C », utilisé jusque-là comme avertissement dans le cas de véhicule en stationnement dans un endroit défendu.

Le nouveau billet fut conçu de façon à ce que la valeur de l'avertissement ou le montant de l'amende qu'il entraînait, soit pointé d'un « crochet » par le policier rédigeant la contravention.

Il y avait quatre cases et on ne devait en pointer (cocher) qu'une, soit :

- > Avertissement.
- > 2 \$ lorsqu'il s'agissait d'un stationnement en excès d'une limite de temps fixée.
- > 5 \$ lorsqu'il s'agissait d'un stationnement à un endroit défendu.
- > 10 \$ lorsqu'il s'agissait d'un stationnement ou d'un arrêt où les arrêts sont interdits.

\*On devait aussi cocher la même case à la partie inférieure de la copie-carton, afin d'éviter toute tentative de falsification de la part du contrevenant.



Et c'est le **16 MAI 1968** que le SPM émettait la Directive spéciale 68-S-17 annonçant l'ouverture du Centre de coordination (ancêtre du CCTI) à compter du 17 mai, coïncidant ainsi avec l'ouverture du parc « Terre des Hommes (TdH) » (ancien site de l'Exposition universelle de Montréal, sise sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame). Le Centre devait alors être en mode opérationnel 24 heures par jour/7 jours par semaine et sous la responsabilité et le contrôle du coordonnateur de la Circulation afin d'assurer la liaison entre les différents services ou bureaux concernés par l'événement « TdH » et/ou toutes autres circonstances urgentes. Et ce, jusqu'à sa fermeture à la fin de la saison.



Société du Musée de la police  
de l'île de Montréal  
et de l'île Bizard



Jean-Marc De Nobile, Communicateur - Musée de la Police de Montréal

Et c'est le **5 JUILLET 1968** que le SPM émettait le Directive spéciale 68-S-23 concernant l'article 4.02 de la convention collective des policiers de Montréal concernant les heures à travailler des policiers motards qui accomplissaient leur journée de travail sur une moto mais à titre de factionnaire. Il était alors convenu que le policier motard n'accomplirait que les mêmes 6 heures de travail continues, tel que convenu lors de la ratification de la convention collective.



## In memoriam

**EN NOVEMBRE 2013**, le sergent David Brown de la Police provinciale de l'Ontario, qui s'occupait alors du monument érigé à Ottawa à la mémoire des policiers et policières décédés dans l'exercice de leurs fonctions, transmettait une demande de recherche au SPVM, par le biais de la Sûreté du Québec, relativement à un article de journal du 17 mai 1931, faisant état du décès tragique d'un policier de Baie-D'Urfé, lors d'une intervention en moto. Celle-ci ayant été transmise au Musée de la police, nous avons confié la recherche à l'un de nos bénévoles, M. Paul Dufort, également conseiller municipal de Kirkland (ouest de l'île de Montréal). Connaissant la mairesse de Baie-D'Urfé, il demanda sa

collaboration afin qu'il y ait des recherches faites dans les archives de cette ville. Il fut confirmé que M. John B. Lunt, chef de police de cette ville, fut mortellement blessé alors qu'il venait d'intercepter un véhicule pour une infraction à bord de sa moto de police (*il fut violemment heurté par un véhicule se dirigeant en sens inverse*). L'événement s'est produit le 16 mai 1931. Fort de ces renseignements, le nom de M. John B. Lunt sera ajouté, à Ottawa en 2014, au monument des policiers et policières décédés dans l'exercice de leurs fonctions ainsi qu'à celui situé à Nicolet, situé sur le terrain de l'IPQ ce printemps. M<sup>me</sup> Maria Tutino, mairesse de Baie-D'Urfé, sera présente afin de représenter les citoyens de sa ville en souvenir de M. Lunt.

## Société du musée de la police

**LE 21 JANVIER DERNIER** (2014) décédait, à l'âge de 92 ans, la policière à la retraite Marguerite Cloutier-Blouin. Avec elle s'éteignait l'aventure des premières policières embauchées par le Service de police de Montréal en 1947 et 1948 (*une vingtaine en tout*). M<sup>me</sup> Cloutier-Blouin faisait partie du premier contingent de 1947 et avait pris sa retraite en 1979.

Ces policières furent embauchées spécifiquement pour travailler à contrer la criminalité juvénile, à savoir : les fugues, les gangs de rue, la prostitution juvénile, les stupéfiants et les vols. En cette période d'après-guerre, on jugeait que les femmes auraient une approche plus facile auprès des jeunes que les policiers traditionnels. Ces femmes ont bénéficié de la même formation que les policiers traditionnels de l'époque, incluant le tir et le combat corps à corps. Toutefois, à leur sortie de

l'École d'entraînement (*comme on l'appelait dans le temps*), on décidait de les désarmer et on leur interdisait de conduire une auto de police lettrée.

Pour sa part, la Fraternité des policiers de Montréal venait tout juste de naître et il fut convenu avec le Service que les policières n'auraient pas droit au même salaire que les policiers. On allait même jusqu'à inscrire dans les procédures et politiques du temps que les femmes officiers (*il y en a eu deux*) ne pouvaient donner des ordres aux policiers!

Ces femmes étaient de vraies pionnières. Elles avaient à travailler auprès des juvéniles, leurs parents ou tuteurs, les autorités scolaires, les services de cour ainsi que certaines sections spécialisées au SPM (Moralité, Vols qualifiés...). Elles avaient de la rigueur et une force de caractère à toute épreuve

afin de se faire accepter, non seulement de leurs collègues, mais aussi des autres services complémentaires ainsi que de la population en général.

Elles ont été de toute première ligne dans la création de nombreuses politiques et procédures au sein de notre Service, qui ont ainsi inspiré d'autres services policiers et/ou para-policiers. On n'a qu'à penser à la politique de retrait préventif pour la policière débutant une grossesse. D'ailleurs, Marguerite Cloutier-Blouin fut la première policière à donner naissance, au début des années '50. Son époux, René Blouin, fut aussi un policier à l'emploi du SPM.

Merci à vous, Marguerite, ainsi qu'aux autres policières de 1947-1948. Vous serez toujours l'une des nôtres.

### INFORMATION SUR LE MUSÉE

Le musée est situé au quartier général du Service de police de la ville de Montréal, au 1441, rue St-Urbain, Montréal, et accessible sur demande les mardis et jeudis entre 9 h et 13 h 30.

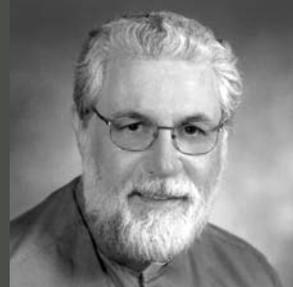
Pour une visite guidée ou pour de l'information, composez le 514 280-2043.

Si nous ne sommes pas présents, veuillez laisser un message sur le répondeur. Vous pouvez également nous rejoindre par courriel à l'adresse [musee.police@spvm.qc.ca](mailto:musee.police@spvm.qc.ca).

N'oubliez pas de nous contacter si vous avez de vieilles pièces d'uniforme dont vous voulez vous départir.

### CONCEPTION ET TEXTE :

Jean-Marc De Nobile,  
Responsable des communications  
Avec la précieuse collaboration de :  
Gilles Landriault,  
Directeur de l'imagerie  
Alma Marchand, Recherchiste  
Louise Côté, Conservatrice



Pierre Desroches, conseiller moral, FPPM

# If I had a hammer...

Voici une chanson de mon adolescence que plusieurs d'entre vous doivent connaître. Elle est remontée en moi à l'occasion de l'événement malheureux de monsieur Magloire.

La réalité de personnes en situation d'itinérance est très continue dans ma vie et mon ministère. Le profil de chacun est assez unique, et ce n'est pas en le généralisant que nous avons accès à la réalité.

J'ai entendu beaucoup de commentaires et de réactions sur cette intervention fortement médiatisée, qui, comme on peut le comprendre, a bouleversé en profondeur les uns et les autres.

Plusieurs m'ont interpellé comme aumônier au service de la Police, certains y allant d'affirmations concernant les policiers même ou la formation à l'école nationale, ou encore la responsabilité de la direction générale.

Mon rapport avec cette population est profondément différent et dans des conditions toutes autres que celles auxquelles sont confrontés mes collègues policiers et policières. Ils viennent sonner au presbytère, me demandent une rencontre qui se déroule dans un lieu privé où il n'y a ni caméra, ni passants, ni d'exigence pour ma part d'intervenir dans quelque sens que ce soit. Je dirais qu'habituellement, les issues de ces échanges sont plutôt heureuses.

Si j'ai des inquiétudes, j'ai tout le loisir de contacter des ressources sociales comme les hôpitaux, les services spécialisés, les groupes communautaires engagés auprès de cette population dont l'une opère dans des locaux de la paroisse Saint-Stanislas, où je suis curé.

Il n'en va pas de même pour les policiers, qui doivent souvent intervenir dans des moments de crise, et qui, à la différence du milieu psychiatrique, n'ont pas à obtenir l'autorisation de la personne avant de prodiguer leur service.

On leur jette facilement la pierre. Et j'entends cette parole de Jésus qui, s'adressant aux porteurs de la parole accusatrice, leur dit : **« qu'ils attachent de pesants fardeaux difficiles à porter, et ils en chargent les épaules des gens; mais eux-mêmes ne veulent pas les remuer du doigt. »**

Il me semble que les épaules des policiers sont de plus en plus chargées de réalités qui n'appartiennent pas d'abord à leurs fonctions, mais aux défis de toute une société qui doit se regarder et s'évaluer dans sa responsabilité et sa manière d'être présente auprès de ceux qui l'habitent et qui souffrent d'un mal d'être. Elle ne peut décharger sur les épaules des uns ce qui appartient aux épaules de tous.

Pierre Desroches,  
conseiller moral

*Avis : cette chronique n'engage que son auteur*

## De vive mémoire



**Achilli, Robert**  
Sergent  
Embauché le 17 mai 1965  
Retraité le 22 août 1991  
Décédé le 15 février 2014  
à l'âge de 70 ans



**Bélanger, Jacques Alphonse**  
Agent  
Embauché le 28 mars 1949  
Retraité le 1er février 1971  
Décédé le 4 décembre 2013  
à l'âge de 90 ans



**Cloutier, Marguerite**  
Agente  
Embauchée le 22 janvier 1947  
Retraitée le 1er juillet 1979  
Décédée le 21 janvier 2014  
à l'âge de 92 ans



**Hébert, Richard**  
Agent  
Embauché le 18 avril 1950  
Retraité le 1er mai 1981  
Décédé le 10 février 2014  
à l'âge de 91 ans



**Aquin, Philippe**  
Agent  
Embauché le 22 juin 1969  
Retraité le 7 mai 1987  
Décédé le 24 décembre 2013  
à l'âge de 65 ans



**Belval, Gérard**  
Sergent-détective  
Embauché le 2 juillet 1946  
Retraité le 7 janvier 1983  
Décédé le 8 décembre 2013  
à l'âge de 88 ans



**Courtois, Claude**  
Agent  
Embauché le 30 septembre 1968  
Retraité le 6 juin 1997  
Décédé le 12 mai 2014  
à l'âge de 64 ans



**Lalonde, J.A. Rolland**  
Sergent-détective  
Embauché le 2 février 1948  
Retraité le 5 février 1983  
Décédé le 2 avril 2014  
à l'âge de 88 ans



**Arpin, Yves**  
Agent  
Embauché le 23 décembre 1963  
Retraité le 15 janvier 1992  
Décédé le 31 mars 2014  
à l'âge de 70 ans



**Bissonnette, Conrad**  
Agent  
Embauché le 20 octobre 1959  
Retraité le 22 août 1991  
Décédé le 6 mai 2014  
à l'âge de 81 ans



**Favreau, Raymond**  
Agent  
Embauché le 12 mai 1958  
Retraité le 8 janvier 1985  
Décédé le 11 mars 2014  
à l'âge de 83 ans



**Lamarche, Germain**  
Agent  
Embauché le 24 août 1959  
Retraité le 16 décembre 1988  
Décédé le 23 avril 2014  
à l'âge de 80 ans

**Arsenault, Bruno**  
Sergent-détective  
Embauché le 19 octobre 1960  
Retraité le 19 juin 1978  
Décédé le 11 janvier 2014  
à l'âge de 75 ans



**Bourdages, Martin**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 12 juin 1988  
Décédé le 30 janvier 2014  
à l'âge de 76 ans



**Gendron, Claude**  
Sergent-détective  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 15 janvier 1986  
Décédé le 17 janvier 2014  
à l'âge de 78 ans



**Lamarque, Jacques**  
Agent  
Embauché le 26 février 1973  
Retraité le 6 mars 2003  
Décédé le 11 décembre 2013  
à l'âge de 61 ans



**Barbado, John**  
Sergent  
Embauché le 2 février 1948  
Retraité le 6 janvier 1982  
Décédé le 26 janvier 2014  
à l'âge de 89 ans



**Cere, Raymond**  
Sergent  
Embauché le 7 septembre 1956  
Retraité le 10 août 1979  
Décédé le 2 mars 2014  
à l'âge de 82 ans



**Germain, Guy**  
Sergent-détective  
Embauché le 13 juillet 1987  
Décédé le 13 avril 2014  
à l'âge de 48 ans



**Laprade, Jacques**  
Agent  
Embauché le 20 janvier 1958  
Retraité le 9 mai 1990  
Décédé le 20 mars 2014  
à l'âge de 77 ans



**Beauchamp, Normand**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 14 mai 1977  
Décédé le 15 mai 2014  
à l'âge de 78 ans



**Chaput, Jean-Claude**  
Sergent-détective  
Embauché le 27 septembre 1955  
Retraité le 29 août 1981  
Décédé le 1er mai 2014  
à l'âge de 83 ans



**Harton, Jean-Paul**  
Embauché le 19 octobre 1960  
Retraité le 18 septembre 1984  
Décédé le 17 février 2014  
à l'âge de 75 ans



**Laramée, Yvon**  
Agent  
Embauché le 27 novembre 1967  
Retraité le 15 décembre 1994  
Décédé le 10 mars 2014  
à l'âge de 65 ans

**Laurin, Réal**  
Agent  
Embauché le 14 mars 1951  
Retraité le 7 janvier 1986  
Décédé le 29 avril 2014  
à l'âge de 84 ans



**Lauzon, Paul**  
Sergent-détective  
Embauché le 25 septembre 1950  
Retraité le 9 novembre 1996  
Décédé le 4 janvier 2014  
à l'âge de 86 ans



**Leclair, Réjean**  
Sergent-détective  
Embauché le 19 octobre 1960  
Retraité le 8 mars 1988  
Décédé le 3 décembre 2013  
à l'âge de 73 ans



**Leclerc, Edgar**  
Agent  
Embauché le 7 juillet 1952  
Retraité le 8 janvier 1983  
Décédé le 27 avril 2014  
à l'âge de 84 ans



**Lefebvre, Clovis**  
Agent  
Embauché le 20 janvier 1958  
Retraité le 1er avril 1989  
Décédé le 1er décembre 2013  
à l'âge de 75 ans



**Lelièvre, Luc**  
Agent  
Embauché le 27 décembre 1966  
Retraité le 8 février 1990  
Décédé le 21 janvier 2014  
à l'âge de 66 ans



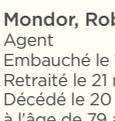
**Lépine, Robert**  
Agent  
Embauché le 9 novembre 1953  
Retraité le 1er août 1984  
Décédé le 19 mars 2014  
à l'âge de 84 ans



**Lévesque, Jacques**  
Agent  
Embauché le 10 janvier 1955  
Retraité le 20 février 1985  
Décédé le 17 janvier 2014  
à l'âge de 81 ans



**Mallet, Jean-Claude**  
Agent  
Embauché le 12 mai 1969  
Retraité le 19 juillet 1994  
Décédé le 14 février 2014  
à l'âge de 65 ans



**Mondor, Robert**  
Agent  
Embauché le 1er janvier 1966  
Retraité le 21 novembre 1978  
Décédé le 20 janvier 2014  
à l'âge de 79 ans



**Ouellette, Jules**  
Agent  
Embauché le 30 mai 1967  
Retraité le 19 juin 1999  
Décédé le 5 mai 2014  
à l'âge de 68 ans



**Paquette, Claude**  
Sergent  
Embauché le 11 décembre 1961  
Retraité le 2 mars 1991  
Décédé le 12 mars 2014  
à l'âge de 73 ans



**Soucy, Jean**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 7 novembre 1980  
Décédé le 23 novembre 2013  
à l'âge de 76 ans



**Petit, Gilbert**  
Sergent  
Embauché le 17 novembre 1952  
Retraité le 11 janvier 1985  
Décédé le 20 mai 2014  
à l'âge de 80 ans



**Préfontaine, Claude**  
Sergent-détective  
Embauché le 16 juillet 1962  
Retraité le 23 novembre 1995  
Décédé le 5 décembre 2013  
à l'âge de 71 ans



**Racette, Yvon**  
Agent  
Embauché le 19 décembre 1955  
Retraité le 10 juin 1986  
Décédé le 26 janvier 2014  
à l'âge de 77 ans



**Roy, Jean-Pierre**  
Lieutenant-détective  
Embauché le 4 mai 1959  
Retraité le 17 décembre 1988  
Décédé le 11 avril 2014  
à l'âge de 74 ans



**Sansfacon, Claude**  
Lieutenant-détective  
Embauché le 12 juillet 1954  
Retraité le 5 janvier 1985  
Décédé le 15 avril 2014  
à l'âge de 79 ans



**Sirois, Marc-Aurèle**  
Sergent-détective  
Embauché le 21 avril 1958  
Retraité le 9 janvier 1985  
Décédé le 17 avril 2014  
à l'âge de 85 ans



**Soucy, Jean**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 7 novembre 1980  
Décédé le 23 novembre 2013  
à l'âge de 76 ans

**St-Pierre, André**  
Agent  
Embauché le 28 janvier 1952  
Retraité le 5 février 1984  
Décédé le 14 novembre 2013  
à l'âge de 80 ans



**Tessier, Raymond**  
Agent  
Embauché le 28 janvier 1952  
Retraité le 20 janvier 1985  
Décédé le 5 avril 2014  
à l'âge de 82 ans



**Trahan, André**  
Agent  
Embauché le 14 janvier 1957  
Retraité le 23 juin 1983  
Décédé le 26 mars 2014  
à l'âge de 77 ans



**Tremblay, Henri-Paul**  
Lieutenant  
Embauché le 20 janvier 1958  
Retraité le 10 avril 1984  
Décédé le 12 mars 2014  
à l'âge de 76 ans

**Turcotte, Gilles**  
Sergent  
Embauché le 12 juillet 1954  
Retraité le 13 janvier 1985  
Décédé le 14 novembre 2013  
à l'âge de 81 ans



**Vachon, Gilbert**  
Agent  
Embauché le 6 octobre 1968  
Retraité le 24 août 1995  
Décédé le 28 décembre 2013  
à l'âge de 65 ans



**Yacyk, Walter**  
Agent  
Embauché le 14 décembre 1964  
Retraité le 2 août 1993  
Décédé le 25 décembre 2013  
à l'âge de 71 ans

# APPRM

Les membres du conseil d'administration

Nous reproduisons ici la lettre de reconnaissance qui a été lue à l'Église lors du décès de notre ami Jean-Pierre

## Salut Jean-Pierre

«Le vrai tombeau des morts,  
c'est le cœur des vivants»

– Jean Cocteau



**Lorsque Jean-Pierre chantait a capella le Minuit Chrétien lors de la messe de Noël, les gens présents en avaient la chair de poule... quelle voix de ténor!**

## **Notre peine est immense. Le décès d'un être proche est une vraie douleur.**

Le 11 avril 2014 à 6 h 20, Jean-Pierre Roy succombait à un malheureux cancer à l'âge de 74 ans. Jean Pierre était respecté de tous. Il était reconnu comme un gars dévoué, toujours prêt à aider ses confrères et amis, un organisateur né, finalisant toujours ses dossiers avec professionnalisme. Notre ami Jean-Pierre était un gars respectueux et fidèle face aux institutions et pour du long terme, en voici la preuve...

Il devient policier à la Ville de Montréal le 4 mai 1959. À l'intérieur des 30 ans comme policier, il a agi durant 9 ans comme directeur à l'ABR en plus d'être délégué syndical pendant 20 ans à la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

En 1959, il devient membre de la Symphonie vocale, où il passa 55 années de sa vie à chanter à des funérailles de policiers retraités. Il a ainsi propagé une belle image de la Symphonie.

Et que dire des 25 années comme directeur de l'Association des policiers et policières retraités de Montréal! Lorsque Jean-Pierre chantait a capella le Minuit Chrétien lors de la messe de Noël, les gens présents en avaient la chair de poule... quelle voix de ténor!

Pour Jean-Pierre, sa famille avait une valeur inestimable. Combien de fois il nous parlait de ses enfants Dominique et Caroline et de ses petits-enfants Mathieu, Mélanie, Sabrina, Samuel et Antoine! Ils étaient sa fierté. Il avait une affection particulière pour Marie-Josée, la fille de sa conjointe Gisèle, et ses deux petits-enfants Cédric et Mariane. Il laisse dans un profond chagrin sa conjointe Gisèle, laquelle n'avait que des éloges à formuler envers Jean-Pierre. Il était humain, généreux et compréhensif disait-elle, c'était un amant de la vie.

La tristesse de ta conjointe et de tes petits-enfants témoigne que tu étais le meilleur des pères, que tu étais le meilleur des papis. Ils te disent papa nous t'aimons. Tu laisseras une trace indélébile de ton passage avec nous. Déjà tu nous manques.

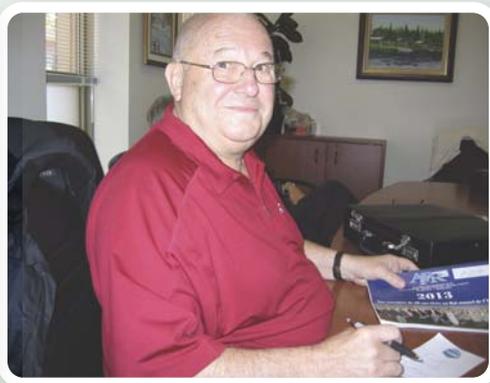
Tu seras toujours regretté par les membres de l'APPR.

Au nom de tous les policiers et policières retraités, sincères condoléances à toute la famille éprouvée.

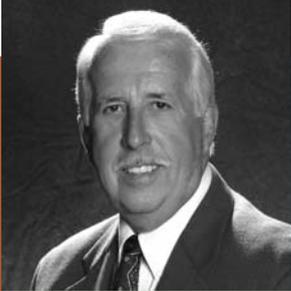
Repose en paix mon cher Jean-Pierre, il n'a rien de plus court que même la plus longue vie humaine.

**Salut Jean-Pierre**

*Le conseil d'administration de l'APPRM*



Jean-Pierre Roy 1939-2014



## Rien que la vérité!

Avec André Sasseville

J'ai appris récemment que plusieurs de nos retraités ont rencontré des problèmes de santé (hospitalisations, opérations, etc.) Bonne santé à : **Normand Doyon, Roch Dumouchel, René Morin, André Dupuis, Jacques Blondin, Gaston Pitre, Jean-Marc Cimon, Jacques Boisjoly, Lucien Caron, Gilles Bertrand, Henri Duranleau, Gilles Fournier, Roger Bourgelas, Maurice Lacroix, Clément Mockle, Jacques Perron et Georges Sauriol.**

**Maurice Vincent** (53) a réussi 2 parties parfaites au salon de quilles Trudeau de St-Hyacinthe. Son ami **Jean-Claude Leroux** (ex-directeur) est-il jaloux des prouesses athlétiques de Maurice?

Vous trouverez beaucoup d'informations sur le site internet de l'APPR, [www.apprm.qc.ca](http://www.apprm.qc.ca), comme les décès, les soirées de départ, etc., en cliquant sur l'onglet NOUVEAUTÉS.

Les policiers du SPVM ont approuvé trois projets-pilotes leur offrant un nouvel horaire de travail. Ce fut accepté à 71,2 %. Les horaires seront mis à l'essai dans 11 des 33 postes à partir du 9 mars jusqu'au 4 octobre. Bonne chance les gars et les filles.

**Jean Douville** (S/D) qu'on voit fréquemment à la télévision lors des galas de boxes supervisés par la Régie des alcools, des courses et des jeux, fait un excellent travail. Bravo Jean, continue ton beau boulot!

Je souhaite bonne chance à **Mario D. Morroni**, ex-président de l'ABR, qui a été nommé vice-président exécutif stratégie et allocation du capital de la Société Ivanhoé Cambridge. Une très belle acquisition.

Il était l'ami de plusieurs policiers qui fréquentaient la Brasserie Champlain, rue Sherbrooke. Le cuisinier **Yvan Leblanc** est décédé à la fin du mois de décembre dernier.

Un des deux rêves de **Louise Champagne**, de la ligue de quilles de l'APPR, était d'entendre son nom au micro, ce qui fut fait le 16 octobre dernier avec une performance de 258. Son deuxième rêve reste à venir, soit une partie parfaite!

**Yvon Séguin** milite pour le parti libéral dans la circonscription de Vimont. Rêve-t-il un jour de devenir député?

Un 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, c'est l'accomplissement d'une vie de couple bien remplie. **Jacques et Céline Charbonneau** fêteront le 18 juillet prochain l'événement. Leurs 2 enfants et leurs 5 petits-enfants sont très fiers d'eux. Félicitations à vous deux!

**Jean Duchesne** (ex-capitaine) à 89 ans, est le plus vieux membre fondateur du Club de golf de la Vallée du Richelieu. Il joue à son sport préféré au moins 5 fois par semaine. Ne lâche pas Jean! Il salue tous ses amis.

**Michel Allard** (ex-président de la FPPM) fêtera son 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage au Portugal et en Espagne en juin prochain, en compagnie de son épouse **Rita**. Félicitations et bon voyage pleinement mérité.

.....  
À la suite d'un AVC, l'ex-l/d **Normand Drysdale** qui se déplace en fauteuil roulant, aimerait recevoir des nouvelles d'ex-confrères ou amis. Il peut-être rejoint au numéro 450 681-4871  
.....

La nouvelle salle de formation de la Fraternité située au rez-de-chaussée du 480, Gilford a été nommée « Salle **Claude Lebel** ». Un honneur que Claude mérite bien pour tout ce qu'il a accompli depuis 1974.  
.....

**Richard De Carufel**, de la Coopérative, revient d'un voyage en Europe et d'une croisière au départ de Sydney en Australie. Ce fut, me dit-il, le plus beau de ses voyages.  
.....

Le 19 décembre dernier, **Serge Fournier** fait un vol plané lors d'une descente en skis au Mont-St-Sauveur, se blessant sérieusement. Comme résultat : poignet cassé, foie lacéré, un rein endommagé et deux côtes fêlées. C'est son troisième accident en ski. Depuis cette aventure, il place sa carrière de skieur en veilleuse. Sage décision, Serge.  
.....

Lors d'une journée de pitch, **Jean-Pierre Claude** et son épouse **Micheline**, se sont faits de nombreux amis en réalisant ensemble pas moins de 3 ours dans la même journée.  
.....

Les anciens de la Cour des sessions se rencontrent pour le déjeuner dans un restaurant de Saint-Eustache une fois par semaine, et ce, depuis 5 ans. Continuez, c'est bon pour le moral!  
.....

Selon **Robert Riffon** (53), il a capturé un doré de 8 livres à 12 h 20 le 7 février lors de la journée de pêche sur glace de l'APPRM. Rêve-t-il en couleurs? L'enquête suit son cours.  
.....

.....  
Bonne retraite à **Michel Bolduc**. Je veux te voir dans nos activités le plus tôt possible!  
.....

Prenez note que votre bal annuel aura lieu cette année à la salle « Le Madison », 8750 Provencher à Saint-Léonard le 17 octobre prochain. Les billets seront en vente à compter du 2 septembre 2014.  
.....

Le 12 mars dernier, en Floride, est décédé monsieur **Henri-Paul Tremblay** (ex-lieutenant). Il a été très impliqué avec nos organismes et laisse beaucoup d'amis. À la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.  
.....

Saviez-vous que **Gérald Jenkins** (53) a réussi 15 parties parfaites aux quilles depuis 15 ans? Il faut le faire, n'est-ce pas?  
.....

**Gaëtan Boivin** (Surveillance) et sa conjointe se rendent à Saint-Martin dans les Antilles pour une magnifique semaine de vacances. Gaëtan a été 4 jours sans prendre une douche à l'eau chaude. Se plaignant aux dirigeants de l'hôtel, il se rend compte que les poignées de la douche avaient été inversées. Ayoye!  
.....

**Jacques Morin** (ex-s/d) retraité depuis 25 ans, a passé ses hivers sur des skis alpins. Il rencontre plusieurs retraités dans le village de Saint-Sauveur et sur les pentes du Mont-Habitant, une montagne facile paraît-il. Bravo Jacques!  
.....

## Quel festin !

Le 16 novembre dernier, l'APPR organisait une activité « Souper fruits de mer » au Domaine La Chaudière à Saint-Alexis-de-Montcalm. Un menu fort élaboré de fruits de mer, méchoui, fesse de porc, etc., le tout à volonté. Les quelque 100 personnes ont fort apprécié leur soirée. Il faut dire que la danse était au rendez-vous, au plaisir de tous. Félicitations à Gilles Sauvageau, Marcel Crevier et Robert Boulé !



Quoi de mieux qu'un buffet de fruits de mer à volonté !



Marcel Crevier, Gilles Sauvageau et Robert Boulé félicitent les gagnants de différents prix.

## Les années 1940-1960 et la Police de Montréal



Robert Côté en uniforme d'époque, Mme Catherine Charlebois, muséologue au Centre d'histoire de Montréal et le commandant Sylvain Bissonnette, à l'inauguration de l'exposition « Scandale! Vice, crime et moralité à Montréal, 1940-1960 » le 8 novembre 2013.

Une exposition hors de l'ordinaire et d'un intérêt certain pour tous les membres actifs et retraités du SPVM est en cours au Centre d'histoire de Montréal, à la Place d'Youville. Sous le titre évocateur de « Scandale! Vice, crime et moralité à Montréal 1940-1960 », l'événement rappelle une période mouvementée de l'histoire du Service; c'était l'époque du Red Light, des plaisirs défendus et de l'enquête Caron sur le vice commercialisé à Montréal, la ville ouverte qui était alors la métropole du Canada.

L'exposition sera en place jusqu'en octobre 2015. Le Centre est situé au 335, Place d'Youville, et il est ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 17 h.

Les tarifs: adulte 6 \$ / aînés 5 \$

### *Le souper des Fêtes : un succès!*

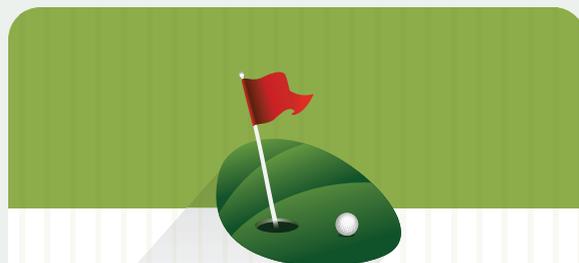
L'APPR tenait le 12 décembre dernier son souper des Fêtes. Tous les convives ont dégusté un copieux repas en plus de s'amuser avec gaieté sur le plancher de danse. Tout près de 4 000 \$ ont été offerts en prix de présence. Les quelque 350 personnes ont fort apprécié leur soirée. Félicitations à André Campeau et Pierre-Paul Lirette, les principaux organisateurs de cette soirée. Au 11 décembre prochain!



*Les principaux gagnants de plusieurs prix, accompagnés d'André Campeau, André Sasseville et de Pierre-Paul Lirette.*



*André Sasseville et Pierre-Paul Lirette ont remis un précieux prix à Serge Dethier.*



### *Golf des lundis et mercredis*

Cette année, les membres auront accès à 2 terrains de golf soit :

> **Le Mirabel**

Tél. 450-435-7006  
Le Campagnard - 23 \$  
Le Boisé - 28 \$

> **Golf Rive-Sud**

Tél. 450-653-2471  
Balles gratuites au champ de pratique, escompte sur achat Golf seulement 29 \$  
Golf et voiturette 37 \$

Chaque joueur est responsable de l'enregistrement et de l'annulation.

**N. B. Clôture de la saison de golf**

Saint-Basile: le lundi 18 août  
Mirabel: le mercredi 20 août

**Nouveau:** Une fois votre ronde de golf terminée, nous vous demandons de vous diriger au « Club House » où vous serez accueilli par des directeurs de l'APPR pour une consommation et un léger goûter. Le coût: 5 \$.

## Yvon Séguin s'implique en politique

Notre ami Yvon Séguin fut un très bon collaborateur pour l'APPR et, par le fait même, pour les retraités lorsqu'il était directeur général de notre Caisse. À la retraite, il occupe son temps à suivre la politique provinciale. Le voilà président du Parti libéral du Québec dans le comté de Vimont! A-t-il des inspirations pour le futur? Qui sait? Bravo Yvon, un passe-temps agréable que de faire de la politique!



Lors de l'assermentation à Québec de monsieur Philippe Couillard, Yvon Séguin a tenu à être présent.



Lequel des deux est le député de Vimont? Pas facile à dire, ils ont tous les deux l'allure de l'emploi. À gauche, Jean Rousselle député de Vimont et Yvon Séguin président du Parti libéral du Québec dans le comté de Vimont.

## Un grand-père heureux

La petite fille de Sylvie et André Corbeil, Marie-Ève, a gradué le 17 janvier dernier à l'École nationale de Police de Nicolet. Son rêve est de suivre les traces de son grand-père au SPVM. On voit sur la photo un grand-père heureux et une belle jeune fille épanouie.



## Le pitch est toujours populaire



Monsieur Jean-Pierre Claude et son épouse Micheline se sont fait de nombreux amis en réalisant ensemble pas moins de 3 ours dans la même journée... Faut le faire. Le responsable Michel «Dyno» Lessard espère maintenant que d'autres couples se joindront au groupe, car ce n'est pas juste réservé aux gars ce groupe de pitch. Actifs, retraités et conjointes sont aussi les bienvenus! Après tout, plus on est de fou, plus on rit.

Pour information 514 369-0175

### On s'amuse aux cartes!

Quelque 60 personnes se sont rencontrées le 11 mars dernier à la Garnison de Longue Pointe pour une partie de cartes. Chacun avait le droit de faire son jeu, l'important avant tout c'était une rencontre fraternelle et d'amitié. Un succulent repas fût offert aux participants. Un succès sur toute la ligne.



*Des joueurs de haut calibre s'affrontaient.*



*Ces dames ont eu beaucoup de plaisir aux dires des participantes.*



### Soirée repas autour du monde

#### Souper 4 services :

> cette dégustation se tiendra  
le vendredi 12 septembre à 18 h  
à l'École Hôtellerie de Montréal  
Calixa-Lavallée, 4500 Henri-Bourassa  
Est, Montréal-Nord.

Voici un avant-goût du menu :

**En Europe :** Croustillant de chèvre corse,  
pizza feuilletée napolitaine  
bouchée de boudin aux pommes,  
cannibale, tzatziki

**Premier service en Asie :** Rillettes  
de canard et pain, beignet de pétoncle,  
sushi californien, rouleau de Hanoi,  
boulette de porc, poulet tandoori.

**Deuxième service en Afrique :** Terrine  
de gibier aux canneberges et pain,  
croquette de pois chiches, brick aux  
œufs, boulette d'agneau épicée, beignet  
de choux-fleurs, samossa à la viande.

**Troisième service en Amérique :**  
Terrine campagnarde et pain, cipaille  
du Lac St-Jean, cheeseburger, ceviche,  
papaye gratinée, poulet au chocolat.

#### Dessert du monde

#### Billets en vente à compter du 5 août

> Prix: 50 \$ membre  
62 \$ non membre

*inclus: 1 consommation, taxes et service.*

## Les poissons étaient sur la glace

Le 7 février dernier avait lieu la journée de pêche sur glace à la pourvoirie Lauzon à Rigaud à laquelle plus de 60 personnes ont participé. Nous vous informons qu'aucun poisson ne fut capturé durant la journée, un fait assez inusité. Par contre, la journée fut agréable même si le temps était assez froid.



Sachant que les poissons n'étaient pas toujours au rendez-vous, un groupe de joyeux lurons ont fabriqué une ligne à pêche très sophistiquée. En voyant l'appât (bouteille de bière), les poissons ont rebroussé chemin pour leur dire à l'an prochain. Les innovateurs étaient Normand Beaudoin, Raymond Poirier, Claude Payette, Michel Bolduc, Roger Meunier, Wayne Houlzet et Alain Brunelle.



Encore une fois, la Caisse était sur place en offrant des prix de présences. Le directeur général Normand Prévost a remis des vestes en polar aux heureux gagnants.



À gauche, Joël Savard remet des prix de participation à Robert Chevrier et Florent Cyr.

## Pique-nique des policiers et policières retraités et actifs en Floride



Une partie de nos retraités sont photographiés sur la plage de Las Olas à Fort Lauderdale en Floride. Cette rencontre avait pour but de fraterniser entre eux. Les participants apportaient leur boîte à lunch, breuvages, chaises, etc... Un événement qui devrait se renouveler l'an prochain.

### *Les sucres : une belle activité familiale*

L'activité cabane à sucre s'est déroulée le samedi 15 mars. Les participants ont pu revivre les vieilles traditions avec le fameux repas du temps des sucres. Le fait que cette activité se soit déroulée un samedi a permis à plusieurs papis d'amener leurs petits-enfants. En effet, plus de 60 enfants y ont participé, au grand plaisir des parents. Cette activité était bien organisée par Marcel Crevier et Jean-Pierre Roy.



*Encore une fois, la Caisse a été généreuse! Normand Prévost directeur général offre à quelques participants des vestes de polar.*



*Les tours de carriole étaient populaires.*



### *Bal annuel de l'APPR*

- > Date: Vendredi 17 octobre 2014
- > Endroit: Le Madison,  
8750 rue Provencher, Saint-Léonard

### *Un repas gastronomique vous attend*

- > Table ronde de 8 ou 10 personnes.
- > Les billets seront en vente le 2 septembre.
- > Les amateurs de danse pourront s'en donner à cœur joie, du souper jusqu'à la fin de la soirée.
- > Un orchestre et une disco assureront la musique.

- > **Prix: membre** 100 \$  
**Non-membre** 115 \$

Une cuisine exquise vous attend dans un décor enchanteur.

Une soirée inoubliable en perspective!

### **Plus d'information pour vous sur Internet**

Vous trouverez beaucoup d'information si vous allez visiter le site internet de l'APPR, [www.apprm.qc.ca](http://www.apprm.qc.ca). Par exemple, les fêtes de départ, les décès, des offres d'emploi, etc. Ce site est mis à jour quotidiennement.

Vous n'avez qu'à cliquer sur l'onglet NOUVEAUTÉS et vous voilà informé!

### **Souper théâtre**

- > Date: 15 août 2014
- > Endroit: Théâtre des Hirondelles  
4920, chemin des Grands-Coteaux  
Saint-Mathieu-de-Beloil
- > Pièce: *C'est pas un cadeau*
- > Mettant en vedette: Jean L'Italien,  
Sylvie Boucher, Francis Vachon  
Émily Bégin, Guillaume Perreault
- > Souper style buffet à 18 h
- > Théâtre à 20 h.
- > Coût: 50 \$ pour les membres  
63 \$ pour les non-membres  
Taxes et pourboires inclus.
- > Billets en vente à compter du 10 juin.

Pour le synopsis, voir le site internet  
[www.theatredeshirondelles.com](http://www.theatredeshirondelles.com)

### **Condo à louer à Barcelone**

Condo d'un confrère du SPVM situé dans le cœur de Barcelone. Capacité de loger 5 personnes tout étant inclus dans le condo (accessoires, serviettes, literies, cuisine équipée, terrasse). Ma sœur habitant à Barcelone, elle pourra vous aider à planifier votre voyage et vous offrir un service de guide, transport arrivée et départ de l'aéroport, visite de la ville, vignobles, monastères, etc. et locations diverses.

- > Condo complet à partir de 60 euros la nuit.
- > Bob Elliott 514 244-6790  
[www.vacances-barcelone.com](http://www.vacances-barcelone.com)

### **Condo à louer à Myrtle Beach**

- > Situé directement sur un terrain de golf
- > Infos: Stéphane Huneault au  
514 466-8242





# Un message pour votre ami pharmacien...

De plus en plus, les bons pharmaciens acceptent de ne prendre leurs honoraires qu'une fois lorsque vous demandez vos médicaments pour plusieurs mois ! Ils contribuent ainsi à maintenir les coûts de votre assurance-médicaments au minimum.

**Vérifiez !** Si les honoraires vous sont chargés trois fois pour un médicament que vous avez acheté pour trois mois, parlez-en à votre ami !

---

*Une seule visite, une seule charge d'honoraires par médicament. C'est logique...*

**Économisez !**

**Achetez pour trois mois...**

Vous n'avez qu'une seule franchise à payer lorsque vous achetez vos médicaments pour trois mois... Vous économisez ainsi 40 \$ par année pour un seul médicament, en plus de ne vous déplacer que quatre fois au lieu de 12...

CONCOURS

Piscine

Voyage

Vous  
pourriez  
**gagner**

Décoration



en argent avec  
**Intact Assurance**

**Comment participer :**  
communiquez-nous  
la date de renouvellement  
de votre assurance auto  
ou habitation.



GROUPE **CYR & LYRAS**

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES  
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

1 888 972 2247

**intact**  
ASSURANCE

Repartez du bon pied.

\*Le concours débute le 1<sup>er</sup> décembre 2013 et se termine le 30 novembre 2014. Le tirage aura lieu le 17 décembre 2014. Le prix consiste en un (1) chèque d'une valeur de 2000 \$ CAD. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent. Ce concours s'adresse aux résidents du Québec uniquement. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. <sup>100</sup>Intact Assurance grandes lignes ondulées & Dessin et <sup>100</sup>Repartez du bon pied sont des marques déposées d'Intact Corporation financière et sont utilisées sous licence. © 2013, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.